ECHO DE MONTVALEZAN

2020

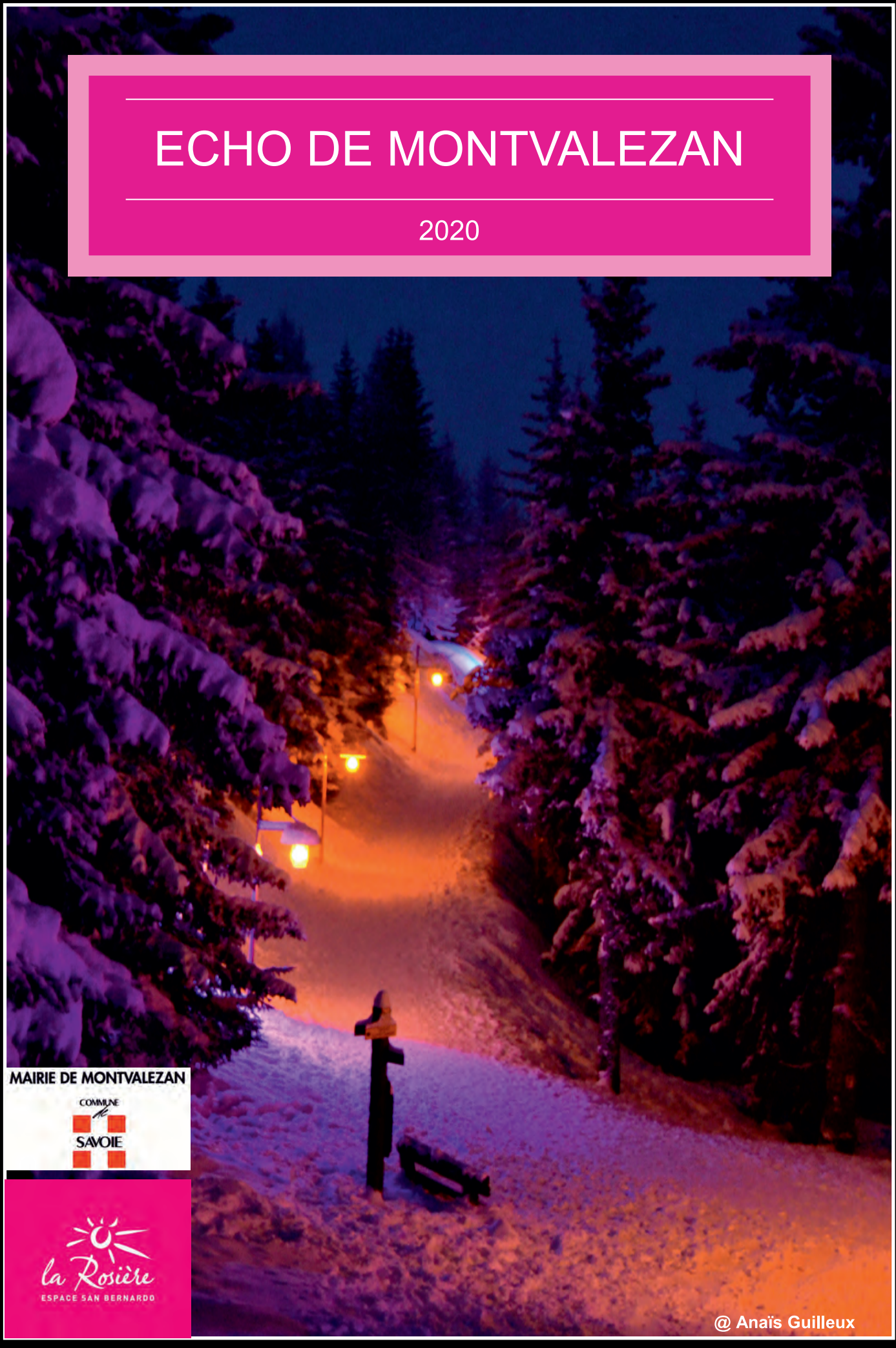

MAIRIE DE MONTVALEZAN

COMMUNE DE SAVOIE

la Rosière
ESPACE SAN BERNARDO

@ Anaïs Guilleux

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE 3
LE CONSEIL MUNICIPAL 4
LE PERSONNEL COMMUNAL 6
PARTENARIAT - VEHICULES 8
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE TARENTAISE 9
HORAIRES DECHETERIE - MAIRIE ET NUMEROS UTILES 10
SECURITE– CARTE DE SITUATIONS DES ARMOIRES INCENDIES ET DEFIBRILLATEURS 11
SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION 12
BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 14
URBANISME 16
TRAVAUX 21
PATRIMOINE COMMUNAL ET VOIRIE 22
FORET 24
LOISIRS 25
BUDGET PRIMITIF LOCATION GESTION D'IMMEUBLES 27
SPA LA ROSIERE - STRUCTURE MUNICIPALE 29
LA TAXE DE SEJOUR 30
OFFICE DE TOURISME 32
DOMAINE SKIABLE LA ROSIERE (DSR) 33
BUDGET PRIMITIF SERVICE DES EAUX 35
SERVICE DES EAUX 37
SAHI - TRAITEMENT DES EAUX USEES 41
REGIE ELECTRIQUE DE MONTVALEZAN 42
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 46
BUDGET PRIMITIF CCAS 47
CCAS - SERVICE CIVIQUE - LIEN PRESENCE AUPRÈS DES AINÉS 49
CCAS - CRECHE LES P'TITS MOUZETS 50
CCAS - LOGEMENTS ET AFFAIRES SCOLAIRES 51
AFFAIRES SCOLAIRES - LE MOT DE L'ECOLE 52
ASSOCIATION LES ANCIENS COMBATTANTS 55
ZOOM SUR... 56
ASSOCIATION - LE CLUB DES JOURS HEUREUX 57
ASSOCIATION - LE SOU DES ECOLES 58
ANECDOTES DE NOS AINES 59
ASSOCIATION - LES GALOPINS 60
ASSOCIATION - SKI CLUB LA ROSIERE 61
ASSOCIATION - HOCKEY CLUB LA ROSIERE 63
ASSOCIATION - TRAIL DE LA ROSIERE - LE COMITE DES FETES - MASLINISTA 64
ASSOCIATION - CLUB DE GOLF DE LA ROSIERE 65
ASSOCIATION ROC N ROZ—ESCALADE 66
LE MOT D'ORIGNALPS 67
LE MOT DE L'ECOLE DU SKI FRANCAIS LA ROSIERE 68
LE MOT D'EVOLUTION 2 70
MAISONS FLEURIES - ETAT CIVIL 71

LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 fut une année des plus particulières et historique des points de vue économique et sanitaire. Nombre d'évènements se sont succédés et ont rythmé la vie de la collectivité.

Le 15 mars dernier restera dans nos mémoires ! 1er tour des élections municipales, ce fut aussi le jour de la fermeture prématurée des stations de ski en raison des mesures de confinement qui allaient frapper la France pour faire face à la pandémie mondiale.

Ce même jour, la nouvelle équipe municipale était élue au complet. Mais, l'installation du Conseil ne pourra intervenir que bien plus tard, à savoir le 25 mai 2020. Ce n'est qu'à ce moment là que les élus ont pu prendre leurs fonctions respectives et que le Conseil a pu fonctionner normalement.

Face à l'arrêt brutal de l'activité touristique, la fermeture du domaine skiable, des commerces et résidences, les services municipaux ont maintenu malgré tout l'activité à minima, de façon à gérer le quotidien et œuvrer pour faire avancer les différents projets en cours, qu'ils soient publics ou privés.

Heureusement, notre saison d'été a permis de retrouver des couleurs ; le niveau d'activité a dépassé nos attentes et espoirs.

Le practice de golf, le Lac du Repos ont été très appréciés de nos vacanciers venus en nombre se ressourcer.

Les effets de la Covid 19 sont malheureusement toujours bel et bien présents, les mesures qui l'accompagnent ralentissent toutes nos activités et laissent planer une incertitude sur la saison à venir. Il y a et aura des incidences importantes sur notre organisation et nos budgets respectifs.

Malgré toutes ces embûches, les grands projets sont au rendez-vous. Le Club Med, les hôtels « Sky et Alpen Lodge », entre autres, sont en mesure d'accueillir nos vacanciers pour Noël.

En cette fin d'année, j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent ou qui sont dans le besoin. Tous mes vœux de réconfort à ceux qui ont perdu un être cher.

Bien que le contexte soit morose, tout le monde se prépare avec énergie pour la saison à venir afin d'accueillir nos vacanciers dans les meilleures conditions et en toute sérénité.

J'appelle de tous mes vœux à ce qu'une situation plus favorable, durable, normale s'installe rapidement.

Bonne fêtes de fin d'année, bonne année 2021 à toutes et à tous.

Le Maire,

Jean-Claude FRAISSARD.

Magazine d'information de la commune de Montvalezan - 50 exemplaires

Conception, réalisation et mise en page : Manon Cerdan, Monsieur le Maire , Didier Charvet, Catherine Garandel et les services de la mairie

Impression : Imprimerie l'Edelweiss - 04.79.07.05.33

Crédits photos : Office de Tourisme, Associations locales, Mairie, Domaine Skiable de la Rosière, Anaïs Guilleux, Jerome Volck

LE CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Claude FRAISSARD
Maire
- Elu à la Communauté de Commune de Haute Tarentaise
- Elu au Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère, SAHI
- Commission Finances
- C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- C°Tourisme Sport et Culture
- Groupe de Travail Transports et Navettes
- C°Concessions DSP (Délégations de Services Publics)
- Président du CCAS – Centre Communal d'Action Sociale
- Elu au Conseil d'Administration (CA) de l' Office du Tourisme
- Elu au Conseil d'Administration (CA) de la Régie Electrique
- Elu au SIVU La Rosière St Bernard

Thierry GAIDE
1er Adjoint à l'Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- Elu à la Communauté de Commune de Haute Tarentaise
- Elu au Syndicat d'Assainissement de la Haute Isère
- Responsable de la C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- C° Tourisme Sport et Culture
- Référent du Groupe Ressources Humaines
- Groupe Transports et Navettes
- Référent du Groupe Parking et Stationnement
- C° Concessions DSP
- Elu au Conseil d'Administration de l' Office du Tourisme
- Président au Conseil d'Administration de la Régie Electrique
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

Jean-Pierre MAITRE
2ème Adjoint aux Finances
- Responsable de la C° Finances
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- Groupe Ressources Humaines
- Groupe Parking et Stationnement
- C° Concessions DSP

Sébastien GAIDET
3èm Adjoint au Tourisme, Sport et la Culture
- Responsable de la C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Finances
- Elu au Conseil d'Administration de l' Office du Tourisme
- C° Forêt

Thierry VIGNES
4ème Adjoint à l'Urbanisme, Services à la Population et Associations
- Responsable de la C° Urbanisme, Services à la Population et Associations
- C° Finances
- C° Forêt
- Elu au Conseil d'Ecole
- Elu au Conseil d'Administration de la Régie électrique
- Groupe Ressources Humaines
- Groupe Transports et Navettes
- Groupe Parking et Stationnement
- Suppléant C° Concessions DSP

Faye DAVISON
- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement, Travaux Eau et Agriculture
- Elue au CA d'Administration de l'Office du Tourisme
- Elue au CA de la Régie Electrique

Christophe FRAISSARD
- C° Finances
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- Elu au SAHI

Stéphane GAIDE
- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement, Travaux, Eau et Agriculture
- Commission Concessions DSP
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

Thibault GAIDET
- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport et Culture
- C° Environnement Travaux Eau et Agriculture
- Groupe Transports et Navettes
- Elu au CA de l'Office de Tourisme
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

Catherine GARANDEL
- C° Finances
- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport et Culture
- Elue au CCAS
- Elue au Conseil d'Ecole

Laurent HANICOTTE
- C° Finances
- C° Tourisme, Sport et Culture
- Référent du Groupe Transports et Navettes
- Groupe Parking et Stationnement
- Elu au CCAS

Dominique MAITRE
- C° Environnement Travaux Eau et Agriculture
- Suppléant C° Concessions et DSP
- C° Election
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard
- Elu au CA de la Régie Electrique

Grégory MAITRE
- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Environnement, Travaux, Eau, Agriculture
- Suppléant C° Concessions et DSP
- Elu au CA de la Régie Electrique
- C° Forêt

Pierre MAZE
- C° Urbanisme, Services à la Population, Associations
- C° Tourisme, Sport, Culture
- Elu au CA de l'Office de Tourisme
- Elu au SIVU La Rosière St-Bernard

Odile Villiod
- C° Environnement, Travaux, Eau, Agriculture
- Groupe Parking et Stationnement
- Elue au CCAS
- Elue au CA de l'Office de Tourisme

LE PERSONNEL COMMUNAL

Petja AJDISEK
Directrice Crèche
Les P'tits Mouzets

Virginie ALLUT
Assistante
Service Urbanisme
Foncier Juridique

Christelle BABIS
Agent Territorial
Spécialisé des
Ecoles Maternelles
(ATSEM)

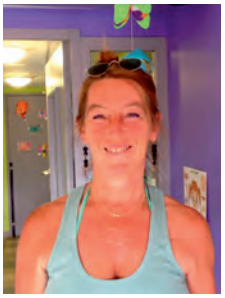

Françoise BEELEN
Agent d'entretien
Crèche Les P'tits
Mouzets

Denis BENOD
Services
Techniques

Alexandre BOTTARO
Services
Techniques
Mécanicien

Amandine BOUCARD
Chargée de recettes
et de recherche de
financements

Manon CERDAN
Service
Population

Elouan CHARPENTIER
Apprenti
Mécanicien

Didier CHARVET
Directeur
Général des
Services

Carole CONSTANT
SPA Manager

Pierre DENIMAL
Responsable du
service Urbanisme
Foncier Juridique

Flavie DUBUS
Service Foncier
Juridique

Blandine DU CREST
Cartographe

Fiona EVANS
Intervenante
Anglais
Ecole

Christelle FRAISSARD
Ressources
Humaines

Elisabeth FUDRAL
Secrétariat des
Services Techniques

Sonia JULIE
Responsable
service finances et
comptabilité

India KOCSIS
Agent Territorial
Spécialisé des
Ecoles Maternelles
(ATSEM)

Sylvie KOCSIS
Ecole et agent
d'entretien

Sylviane LEFEBVRE
Ecole et agent d'entretien

Auriane LIBERATI
Service Civique

Yann MAGNANI
Directeur des Services Techniques

Mark MANNEQUIN
Services Techniques

Christophe MERENDET
Services Techniques

Jean MOLIN
Services Techniques

Annick NUCCI
Adjointe Crèche Les P'tits Mouzets

Julien PONCELET
Services Techniques

Sylviane POSSOZ
Ecole

Olivier POTVIN
Services Techniques

Martine RECORDON
Agent comptable

Sylvie ROSTAING
Accueil, Etat Civil

Stephan SORNET
Responsable du Centre Technique Municipal

Brice VIGNES
Services Techniques

Damien ZARWANSKI
Services Techniques

DU CHANGEMENT AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX

ARRIVEES

Flavie DUBUS au service juridique foncier ; Amandine BOUCARD chargée de recettes ; Auriane LIBERATI au service civique ; Pierre DENIMAL responsable du service urbanisme ; India KOCSIS Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

DEPARTS

Gwendoline DEHOUL au service juridique foncier ; Sophie CAPUÇON chargée de recettes ; Anaïs GUILLEUX au service civique ; Claire LE GOUILL et Annick NUCCI à la crèche ; Manon BONNET au SPA.

Après 7 années aux côtés de nos enfants en tant qu'auxiliaire de puériculture, Annick Nucci prend sa retraite.

Nous la remercions chaleureusement pour son investissement et son implication au service de Montvalezan et la crèche Les P'tits Mouzets.

PARTENARIAT - VEHICULES

Un nouveau partenariat « Véhicules » pour notre station !

Le lundi 16 novembre 2020, Monsieur Le Maire Jean-Claude FRAISSARD et Monsieur Gilles FONTANA, Directeur Commercial MAZDA, Mont-Blanc Automobiles ont signé un **contrat de partenariat de mise à disposition de 4 véhicules sur une durée de 3 années**, 1 CX 5 (blanche) et 3 CX30 (rouges) .

Le partenariat engage notre commune et station à mettre en avant autant que possible notre nouveau partenaire MAZDA, Mont Blanc Automobiles.

https://www.montblancautomobiles.com/

De son côté, la centaine d'employés de la concession sera associée à la vie de notre station en devenant des ambassadeurs de LA ROSIERE sur les agences Savoyardes et Haut-Savoyardes.

La DSR, l'ESF et l'Office de Tourisme se sont également engagés via ce contrat à promouvoir la marque mais aussi à faire bénéficier les employés de la concession d'avantages « station ».

Enfin dans le cadre de ce partenariat, MAZDA Mont Blanc Automobiles propose aux habitants de Montvalezan un catalogue à prix remisés. Nous ne manquerons pas de vous le diffuser prochainement.

En route pour de nouvelles aventures, avec MAZDA Mont Blanc Automobiles !!

Les actions de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise en images

JANVIER
Inauguration du bâtiment intercommunal regroupant l'Ecole de Musique et le RAM

FEVRIER
Animation parents - enfants proposée par le Relais Assistants Maternels (RAM)

MARS
Activité piscine pour les seniors avec le Service Etoile

AVRIL
Concert des élèves de la classe «éveil musical»

MAI
Entretien des cours d'eau et du sentier Intervillages

JUIN
Ouverture du point information de l'Hospice du Petit Saint-Bernard

JUILLET
Crue torrentielle de l'Arbonne et travaux dans le cadre de la GEMAPI

AOUT
Inauguration de la 2ème section de l'itinéraire cyclable Haute Tarentaise

SEPTEMBRE
Prévention dans les transports scolaires

OCTOBRE
Semaine Bleue : nombreuses activités pour les seniors

NOVEMBRE
Présentation du film «Protect your playground» lors du Winter Film Festival

DECEMBRE
Ouverture du Loc@l des Jeunes

Le calendrier 2021 de l'Interco vous attend en mairie :

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes

Communauté de Communes de Haute Tarentaise
Rue Célestin Freppaz - 73700 SEEZ
contact@hautetarentaise.fr - 04.79.41.01.63
www.hautetarentaise.fr
Haute Tarentaise Communauté de Communes

HORAIRES DECHETERIE

Eté

(1er avril - 30 novembre)

Mardi et jeudi : 9h/12h
Lundi, mercredi, vendredi et samedi
13h30/18h

Hiver

(1er décembre - 31 mars)

Mardi, jeudi et samedi
13h30 /17h15

Le service de déchèterie permet aux particuliers de déposer gratuitement les encombrants.
Les professionnels doivent se procurer des tickets payants (8€) auprès des mairies (Services Techniques pour Bourg Saint Maurice) ou de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise à Séez.
Communauté de Commune de Haute tarentaise : 04.79.41.01.63

HORAIRES MAIRIE

Horaires accueil physique et téléphonique :

Lundi , mardi et mercredi : 9h /12h - 14h/16h30
Jeudi : 14h/16h30
Vendredi : 9h/12h

Horaires accueil du public - Service Urbanisme Foncier :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 16h30

NUMEROS UTILES

Services municipaux

Accueil - Secrétariat du Maire : 04.79.06.84.12
Services Techniques : 04.79.06.83.91
Astreinte Services Techniques : 06.81.44.69.39
Crèche Les P'tits Mouzets : 09.67.38.44.26
Régie Electrique et Services des Eaux : 04.79.06.84.45
Service Population : 04.79.06.61.31
Urbanisme : 04.79.06.89.79
ASVP (en saison): 06.07.41.03.16
SPA La Rosière : 04.79.41.39.01
Ecole Primaire : 04.79.06.83.09

Station La Rosière

Services

Office de Tourisme : 04.79.06.80.51
Agence Postale 04.79.06.83.39

Médical

Espace Médical : 04.79.55.15.06
Pharmacie : 04.79.06.86.00

Urgences

Hôpital : 04.79.41.79.79
Gendarmerie : 04.79.07.04.25
Pompiers : 18 ou 112

CARTE DE SITUATION DES DEFIBRILLATEURS ET ARMOIRES INCENDIE

SUPPORTS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION

SUIVEZ NOUS PARTOUT AVEC L'APPLICATION ILLIWAP

Lancée fin février 2020, l'application ILLIWAP vous permet de vous tenir informés en permanence des messages délivrés par la mairie : **travaux, vigilances, alertes, informations diverses, fermetures ou ouvertures de services, changement d'horaires, etc**…

Toutes les informations de votre commune en direct !

Alors, n'hésitez plus, téléchargez ILLIWAP !!!

Depuis le 26 février 2020, **153** messages ont été notifiés et vous étiez **232** abonnés au 1er Octobre.

Comment installer illiwap ?

NOTRE COMPTE FACEBOOK

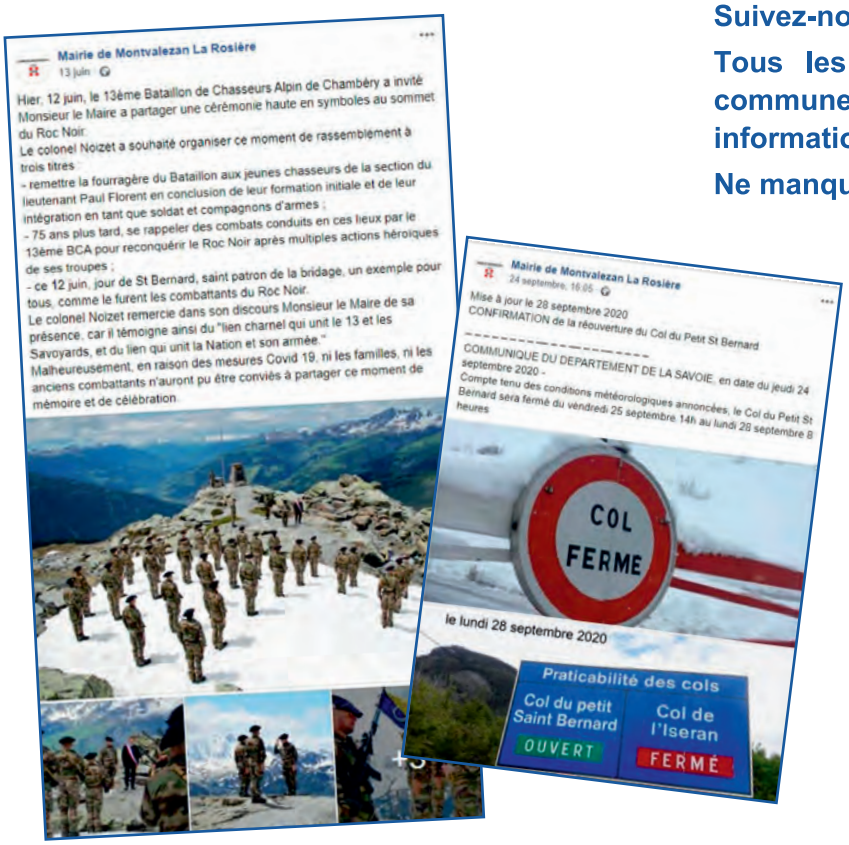

Suivez-nous sur Facebook !

Tous les évènements incontournables de la commune sont publiés sur notre page : travaux, informations, évènements, etc..

Ne manquez aucune actualité !

Du 1er janvier au 30 septembre 2020

190 Publications
261 107 Vues
6 802 Like
637 Commentaires
1620 Partages
931 Abonnés

LA LETTRE D'INFORMATION

Sous format numérique ou papier, **la lettre d'information** est éditée **mensuellement.**

Diffusée sur le site internet, mais aussi sur Facebook et Illiwap, vous pouvez également la recevoir directement par email ou par voie postale.

Pour cela, contactez-nous :

04.79.06.84.12

ou

accueil@montvalezan.fr

LE SITE INTERNET DE MONTVALEZAN

N'oubliez pas de consulter régulièrement le site internet de la commune :

https://mairie-montvalezan.fr/fr/

Vous trouverez les comptes-rendus des Conseils Municipaux , CCAS et SIVU et diverses informations sur la vie communale et intercommunale.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Le budget constitue un acte majeur dans la gestion de la Commune de Montvalezan. C'est lui qui regroupe l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour exécuter les orientations politiques prises par le conseil municipal.

- **Le budget 2020 a été voté le 6 février 2020 par le conseil municipal.** Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre ;
- **Il a été bâti sur les bases d'un débat d'orientations budgétaires en commission des finances et établi avec la volonté :**
  - de poursuivre la maîtrise des dépenses,
  - de ne pas augmenter la fiscalité,
  - de poursuivre les projets engagés.

Trois grands postes représentent 82 % des dépenses réelles de fonctionnement de la commune pour le budget principal : les charges de personnel, les charges à caractère général et les charges de gestion courante.

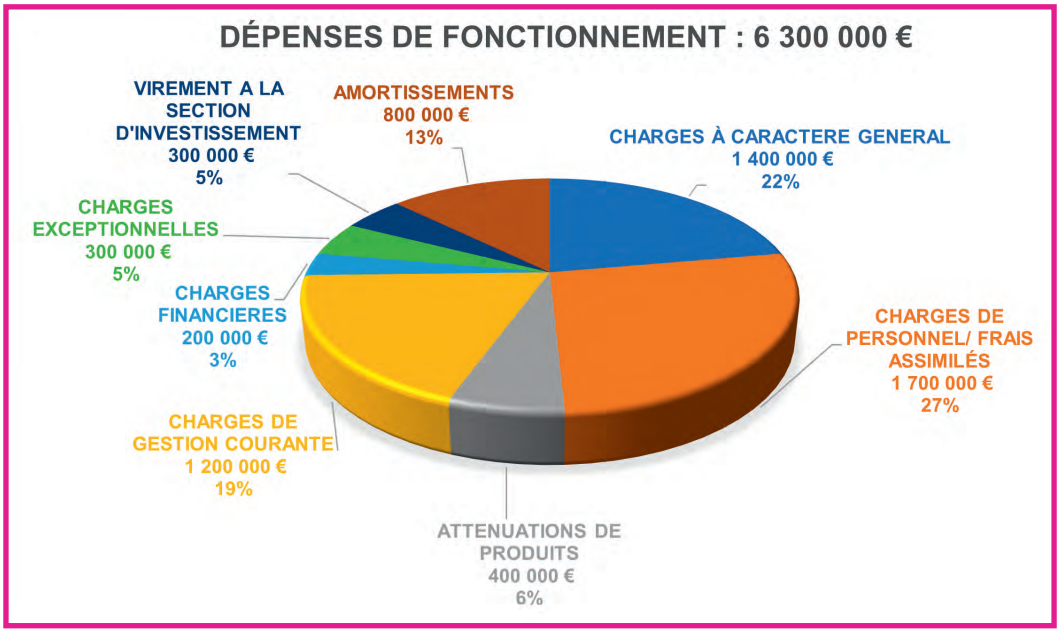

Montvalezan utilise la possibilité de présenter un budget primitif en suréquilibre pour la section de fonctionnement du budget principal : les recettes étant supérieures aux dépenses à hauteur de 300 000 €.

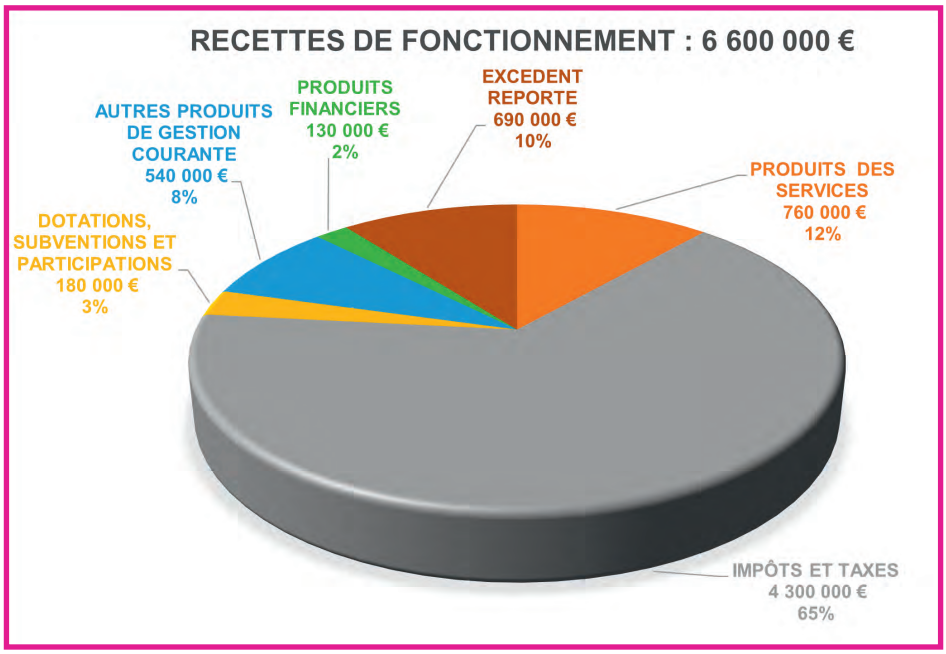

les chiffres des budgets sont arrondis

La principale ressource du budget communal est le poste impôts et taxes pour près de 2/3 du budget primitif.

Il est composé à :
26% de Taxe d'habitation,
26% de Taxe foncière,
23% de CFE et CVAE*
24% d'autres taxes

*La CET ou Contribution économique territoriale est composée de la Contribution foncière des entreprises (CFE) et de la Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : achats de matériels durables, constructions ou aménagements de bâtiments, travaux d'infrastructures, et acquisitions de titres de participations ou autres titres immobilisés.

A Montvalezan, la section d'investissement est votée par opérations.

Ex : 071 Voirie

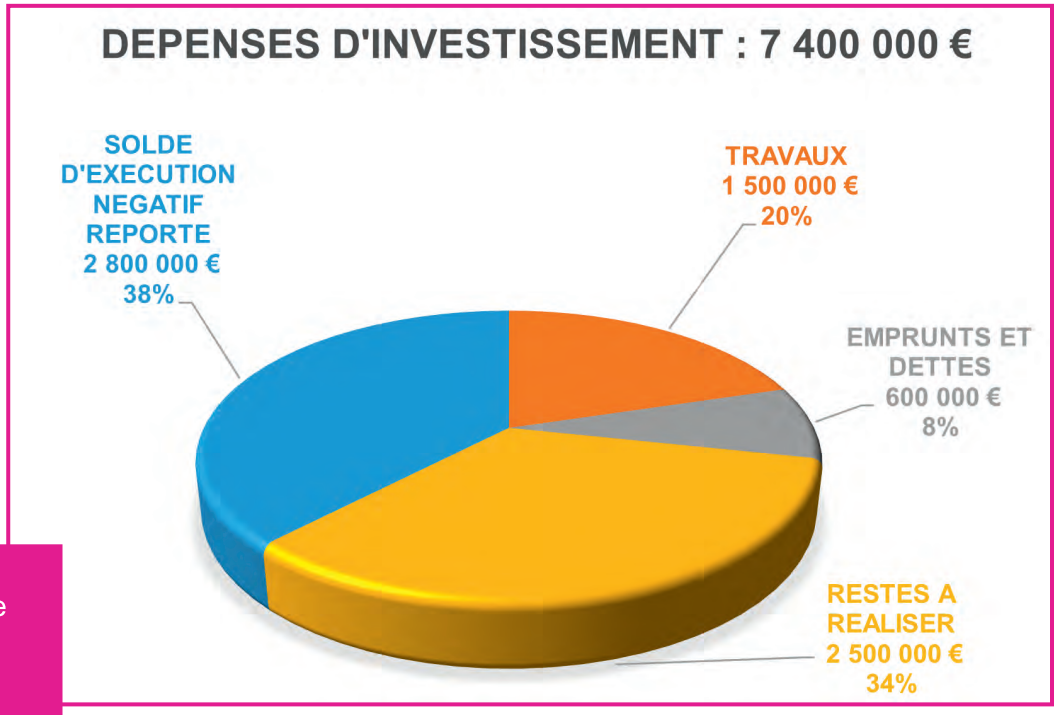

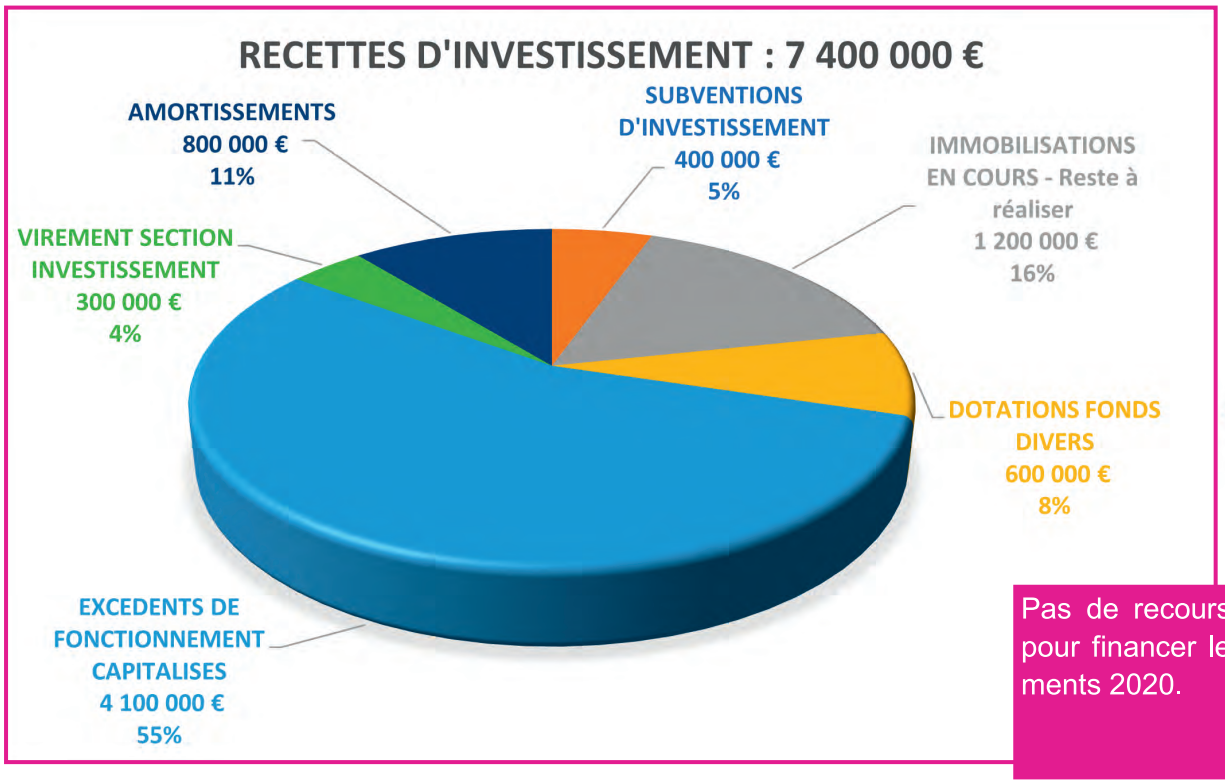

Pas de recours à l'emprunt pour financer les investissements 2020.

les chiffres des budgets sont arrondis

URBANISME

Les autorisations d'urbanisme

Au 30 novembre 2020
La mairie a délivré :

- 12 nouveaux permis de construire
- 6 permis modificatifs
- 16 déclarations préalables
- 76 D.I.A

Sont en cours d'instruction au 30 novembre 2020 :

- 5 permis de construire
- 2 permis modificatifs
- 3 déclarations préalables
- 0 permis d'aménager

Modifications du PLU

Pour mener à bien ses projets ou pour améliorer son efficience, la commune est régulièrement amenée à modifier son Plan Local d'Urbanisme. Petit rappel des différentes procédures passées ou en cours :

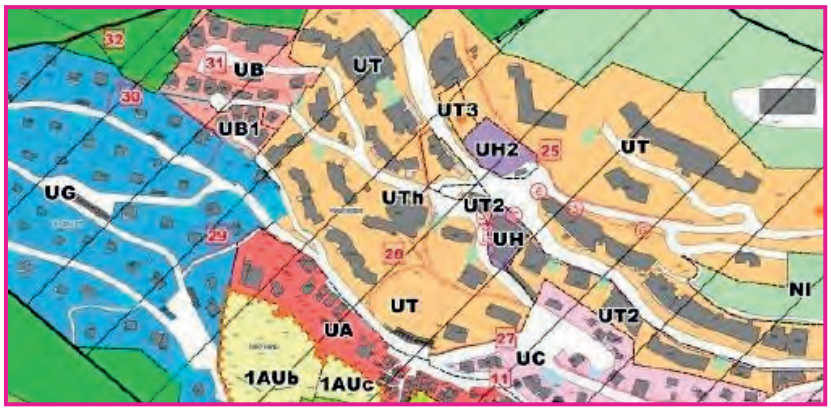

- Approbation du PLU le 29 septembre 2016
- Modification simplifiée n°1 le 26 juillet 2017
- Révision allégée n°1 le 28 novembre 2018
- Modification simplifiée n°2 le 6 août 2020
- Modification de droit commun n°1 – procédure en cours – Ouverture à l'urbanisation du secteur Averne Nord
- Modification de droit commun n°2 – procédure à venir – ouverture à l'urbanisation secteur Solliet

Cahier des charges - chantier

Un cahier des charges, en cours de rédaction, ambitionnera de répondre aux nombreuses problématiques créées par un chantier : gestion des matériaux, sécurité, propreté, stationnement, etc.
Pour Thierry VIGNES, adjoint à l'urbanisme, l'idée n'est pas d'ajouter une couche supplémentaire d'autorisations, mais bien de responsabiliser les maîtres d'ouvrages sur la nécessité d'un chantier vertueux.
Le cahier des charges se veut un document lisible, compréhensible et directement intégré par le chef de chantier.

Ouvertures 2020

Club Med

Le bâtiment 4 Tridents ouvrira en décembre 2020. Le démarrage du chantier du bâtiment 5 Tridents débutera prochainement pour une ouverture en décembre 2021.

A noter que pour une intégration optimale, de nombreuses toitures végétalisées ont été réalisées.

Recettes annuelles attendues estimations* :

Taxe Foncière et CFE : 500 000€

Taxe de séjour : 150 000€

Retombées via DSP RM : 100 000€

Sky La Rosière

Résidence hôtelière en plein cœur de la station et au départ des pistes : 26 suites et un espace bien-être, cabinet médical, salle de sport , restaurant ainsi qu'un mur d'escalade extérieur !

Recettes annuelles attendues estimations* :

Taxe Foncière et CFE : 95 000€

Taxe de séjour : 23 000€

Retombées via DSP RM : 18 000€

Alpen Lodge

Résidence de 33 appartements de 2 à 6 pièces ainsi qu'un hôtel doté de 28 chambres et suites, 22 chambres pour le personnel. Un spa, espace bien-être, restaurant et piano bar complètent l'établissement.

Recettes annuelles attendues estimations* :

Taxe Foncière et CFE : 170 000€

Taxe de séjour : 35 000€

Retombées via DSP RM : 30 000€

*hors impact covid-19

URBANISME

Rénovations de bâtiments

Chalet Hermine

Le chalet Jéode, bâtiment vieillissant laissera la place à une résidence à taille humaine de 8 appartements proposant une architecture de pierres et de bois dans la tradition savoyarde.

L'Orée du Bois

Réalisation de 5 logements en accession à la propriété dans le secteur du Vieux-village.

Diamant des Cimes

Rénovation d'un ancien hôtel en résidence de tourisme 4* de 12 appartements.

Recettes annuelles attendues estimations* :

Taxe Foncière et CFE : 7 000€

Taxe de séjour : 10 000€

Retombées via DSP RM : 9 000€

*hors impact covid-19

Logements des travailleurs saisonniers

La Commune poursuit ses engagements dans le cadre de la mise en œuvre de la convention sur l'hébergement des travailleurs saisonniers entre la Commune et l'Etat, signée en 2018.

La Commune arrive au terme de son engagement qui porte sur l'achat de trois appartements par an pendant trois années. Au cours de l'année 2020, la commune a acquis et reconverti en logements à destination des travailleurs saisonniers deux studios : un dans le bâtiment des Bouquetins et un à la Chanousia.

Au total, la Commune possède actuellement 28 appartements.

Construction d'un foyer logement

Un diagnostic a été réalisé en 2018 sur la station de la Rosière dans le cadre de l'élaboration de la convention entre la commune et l'Etat sur les logements saisonniers. Il s'avère que la station compte 800 saisonniers en pleine saison hivernale. **550** d'entre eux sont extérieurs à la commune et à la vallée de la Tarentaise **et ont besoin d'un hébergement** sur la station pour exercer leur emploi.

La Rosière connaît chaque année une forte pression pour proposer un nombre suffisant de logements saisonniers. Les acteurs socioprofessionnels ont parfois dû freiner leurs embauches en raison du manque d'offre de logements saisonniers. Il apparaît **nécessaire de desserrer l'offre** et la demande en logements saisonniers, notamment en mobilisant des logements leur étant exclusivement destinés. Proposer une offre d'emploi logée revêt une forme d'attractivité certaine et permet aux employeurs de **fidéliser leurs saisonniers.**

Le projet présenté s'étage sur 6 niveaux et comporte : 26 logements T1Prim pour 1 personne ; 13 logements T1Bis pour 2 personnes ; Possibilité de 3 logements supplémentaires au Niveau 4 de typologie TPrim ou T1Bis, à déterminer par la maîtrise d'ouvrage ; 1 logement T3/T4 pour le gardien.

Un dossier de subvention a été déposé auprès de la Région dans le cadre du plan de relance de la montagne acte 2 pour un montant de 400 000 €.

Les modalités de gestion de ces appartements sont à définir avec les acteurs socio-professionnels intéressés. **N'hésitez pas à intégrer ce groupe qui se réunira prochainement.**

Contact : Pierre DENIMAL - urbanisme@montvalezan.fr ; 04.79.06.89.79

URBANISME

Adressage communal

La mise en place de l'adressage (amorcé en 2017) a pris fin, permettant à chaque Montvalezanais(e) de bénéficier d'un numéro et d'une voie nommée. Un groupe de travail spécifique à l'adressage a défini des noms de voies en cohérence avec le patrimoine et l'identité propre de chaque hameau.

Les données ont été validées par la Régie de Gestion des Données 73, et ont été envoyées aux institutions concernées en mars (services fiscaux ; SDIS 73 ; La Poste ; sociétés de navigation GPS ; etc). Les plaques de rues et d'adresses ont été confectionnées et distribuées.

L'adressage permet d'assurer à l'ensemble des administrés les mêmes services et les mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la Commune : alors qu'il simplifie considérablement la distribution du courrier et **permettra l'accès à la fibre optique,** il s'agit d'un élément clé pour la localisation de chaque logement, ce qui facilite les interventions éventuelles de secours.

Pour ceux qui n'auraient pas reçu leur numéro de rue dans leur boite aux lettres, ils sont invités à venir les récupérer en Mairie.

A compter de fin décembre, tous les courriers qui n'auront pas la nouvelle adresse seront renvoyés à l'expéditeur. Vous pouvez vous connecter sur « mon service public » pour changer votre adresse.

Posez vos numéros !!

Local commercial aux Terrasses

La Commune met en location un local situé dans le bâtiment des Terrasses (secteur Manessier).

Ce local d'environ 45m² situé dans la continuité de la galerie, auparavant bureau presse et accueil du local fitness, est parfaitement destiné à l'usage commercial. Il n'a pas encore trouvé d'occupant.

Tourisme : un projet d'héli-surface cet hiver

La Commune ouvre une hélisurface qui sera utilisée pour des vols médicaux d'urgence et, à titre exceptionnel pour le transport public à la demande.

TRAVAUX

TOILETTES PUBLIQUES DU CHATELARD

Le Châtelard étant un hameau de départ de nombreuses randonnées, la commune a décidé de créer des toilettes. Celles-ci ont été aménagées à l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique.

Entreprises : Fabien Trinquet Plomberie
Franck Martin
Jean-Jacques Croz Electricité
Régie Electrique
Service des Eaux
Bureau Véritas

Coût : 13 393,46 € TTC

Subvention obtenue : 5 580,00 € (Région AuRA)

ESPACE MEDICAL

Achat des murs : 457 000 € TTC
Maîtrise d'œuvre et bureaux d'études et contrôles : 38 860,56 € TTC
Travaux : 263 139,79 € TTC
Matériel Radio : 173 165 € TTC
Divers : 4 661,40 € TTC
Assurances Dommage Ouvrage : 6 237,78 €
TOTAL : 937 326,75 € TTC

Subventions obtenues :
200 000 € (Région AuRA)
69 500 € (CTS - Département)
45 000 € (Agence Régionale de Santé)

PATRIMOINE COMMUNAL

NOTRE DAME DE LIESSE

Des travaux de restauration de la façade Est ont été réalisés en 2020.

Des gouttières ont également été posées afin que l'eau provenant de la toiture ne détériore pas les murs.

Façade

Entreprise : Atelier Blanchon

Coût : 17 343,00 € TTC

Gouttières

Entreprise : Everest Charpente

Coût : 2 268,00 € TTC

Subvention : une demande a été déposée au titre du Fond Départemental d'Equipement des Communes (FDEC) .

Le Département nous a déjà versé 6 280,02€ sur les travaux réalisés les années précédentes.

VOIRIE

ENGINS DE DENEIGEMENT

Acquisition d'un nouvel engin avec lame de déneigement, Case 721 G, pour faire face à l'augmentation du linéaire de voirie à déneiger sur la station.

Entreprise : Griset

Coût : 171 036,00 € TTC

Subvention obtenue : 28 000,00 € FDEC (Département)

Solde coût pour la collectivité : 143 036 €

Les services techniques sont intervenus sur plusieurs chemins afin d'améliorer leur praticabilité.

Le Vaz

Chemin des Léchères

Fait en régie par les Services Techniques
Temps : 70.50 heures
Coût : 40€/heure soit 2 820 €

Travaux d'enrobé sur la Commune

Entreprise : Colas

Coût : 150 383,24 € TTC

Un balayage hebdomadaire a eu lieu durant la période estivale afin de limiter la poussière due aux chantiers en cours sur la station.

Nous avons procédé à une **refacturation du balayage** entre la commune et **les différents chantiers privés.**

Montant total : 6 410,80 € TTC

Montant refacturé : 3 489,75 €

FORET

Comme chaque année il est confié à **l'Office National des Forêts** des travaux forestiers mais également des travaux d'entretien de sentiers en montagne.

En 2020 l'ONF a réalisé un cheminement pour l'accès au col des Glaciers.

Entreprise : ONF

Coût : 8 868,80 € TTC

Selon l'Office National des Forêts, la superficie de la forêt communale est de **317,19Ha.** Sa croissance est de **3m^3/ha/an.**

En 2020 les travaux d'entretien des plantations effectuées les années précédentes s'élève à **1 790 € TTC.**

En collaboration avec le Conseil Général l'abattage et le façonnage des bois secs en bordure de la RD1090 ont été réalisés. **Coût : 3 300 € TTC.**

Un partenariat entre la Mairie et la DSR est en cours de création pour la plantation de **600 arbres par an sur 3 années.**

A l'automne l'ONF a implanté **120 pieds** de Mélèzes sous l'entrée station. Pour un montant d'environ 4 500 € TTC.

L'ONF assurera la bonne évolution de cette plantation dans les années à venir.

Création d'un plan d'eau et réaménagement de l'aire de jeux du Plan de l'Arc

Le Lac du Repos, inauguré le 06 août 2020, fait le bonheur des petits et grands. Véritable lieu de convivialité, il a été relayé à de multiples reprises sur les réseaux sociaux. **Le Lac du Repos est le nouveau lieu incontournable de la Rosière**.

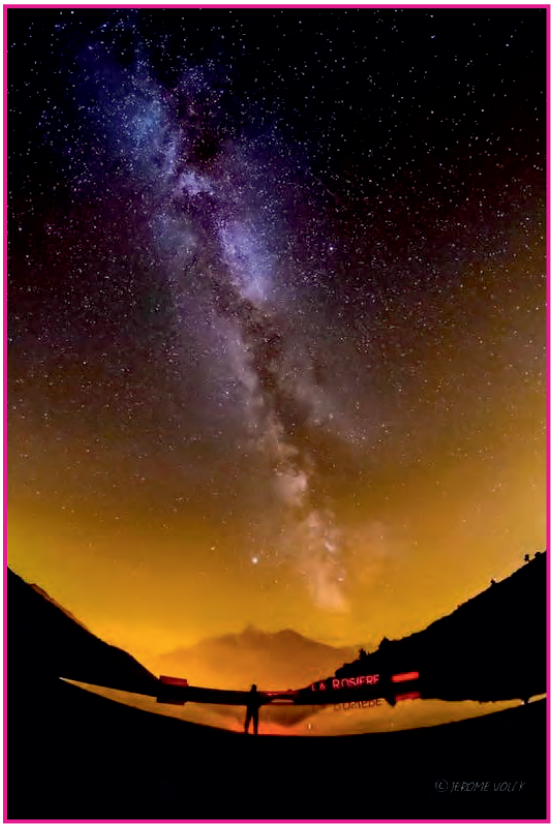

Le saviez vous ?

Autoriser la baignade nécessiterait la présence d'un maitre nageur.

Maitrise d'Oeuvre : ABEST

Entreprise : Marmottan TP

Coût : 341 952,24 € TTC

Subvention : Un dossier en cours d'instruction Région et un accord de subvention pour l'aire de jeux 8'889,00€ FDEC (Département)

Snack Plan de l'Arc

Pour compléter l'offre au Plan de l'Arc, un snack ouvert été/hiver prendra prochainement forme et permettra de se restaurer tout en profitant du Lac du Repos.

La Commune poursuit la diversification de ses activités – Projet Paint-Ball

Dans le cadre de la diversification des offres proposées sur la station et du développement des activités hors ski, la commune a, mis en place en septembre 2020,une procédure d'appel à projet et de publicité pour une occupation temporaire du domaine communal, dans le cadre d'un projet de Paint-Ball.

Ce projet, implanté en milieu forestier, sera en totale cohérence avec le respect de l'environnement. En effet, les arbres ne seront pas mis en péril : pas d'abattage, pas d'utilisation de vis et de clous , les billes utilisées seront biodégradables.

Guillaume Saint-Martin a obtenu la concession pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Une redevance annuelle sera reversée par le concessionnaire à hauteur de 1 000 € fixe + un pourcentage du Chiffre d'Affaires.

GOLF

Pour poursuivre le développement du Golf, la commune a décidé de créer un practice de golf. L'apport de terre, provenant du terrassement du chantier du Club Med et la mise en forme ont été réalisés par l'entreprise Pelissard.

Le golf a réalisé pendant la saison estivale 2020 un **chiffre d'affaire de 40 000 €**, ce qui constitue **un record** depuis sa création, dont **7 530 € pour le practice** ouvert cette année.

Avec **1 920 green fees** (droit de jeu) vendus, la fréquentation a augmenté de **70 %** par rapport à la saison précédente.

Entreprises : **MBS**
TPG
Colas

Coût : 151 250,35 € TTC

Subvention : Dossier en cours d'instruction DETR (Département)

DELEGATION SERVICE PUBLIC - GOLF

Les dernières étapes du plan de développement de notre golf sont :

- Création d'un nouveau trou n°9
- Création d'un Club House à la hauteur du lieu

Pour ce faire et après études des divers montages juridiques et financiers possibles, il a été décidé d'un commun accord entre la Mairie et l'Office de Tourisme de passer la gestion et l'entretien du golf sous délégation de service public en incluant à la charge du délégataire la construction d'un Club House d'environ 500m2 de plancher. Ce Club House fonctionnera en tant que restaurant d'altitude pendant la saison d'hiver et permettra la promotion de la saison d'été auprès des clients via la mise en valeur du Golf à la montagne. Cette délégation de service public est prévue pour 30 ans.

BUDGET PRIMITIF LGI - INVESTISSEMENT

Dans les immobilisations corporelles, on peut inclure par exemple : les gardes corps du SPA.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 117 000 €

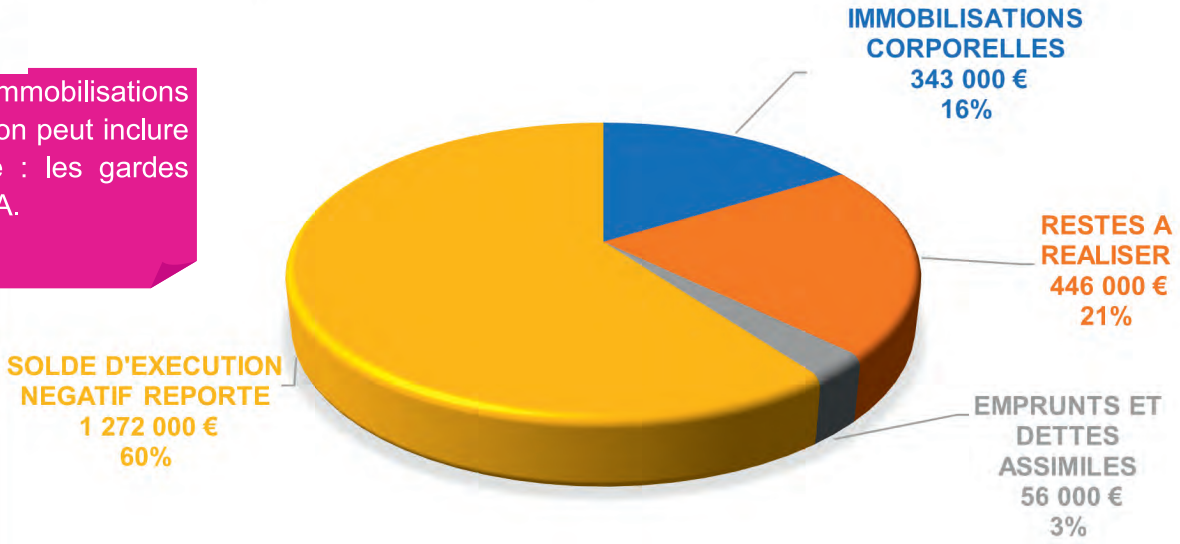

La section d'investissement du budget LGI est exclusivement financée par les excédents issus de la section de fonctionnement, sans recours à l'emprunt.

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 117 000 €

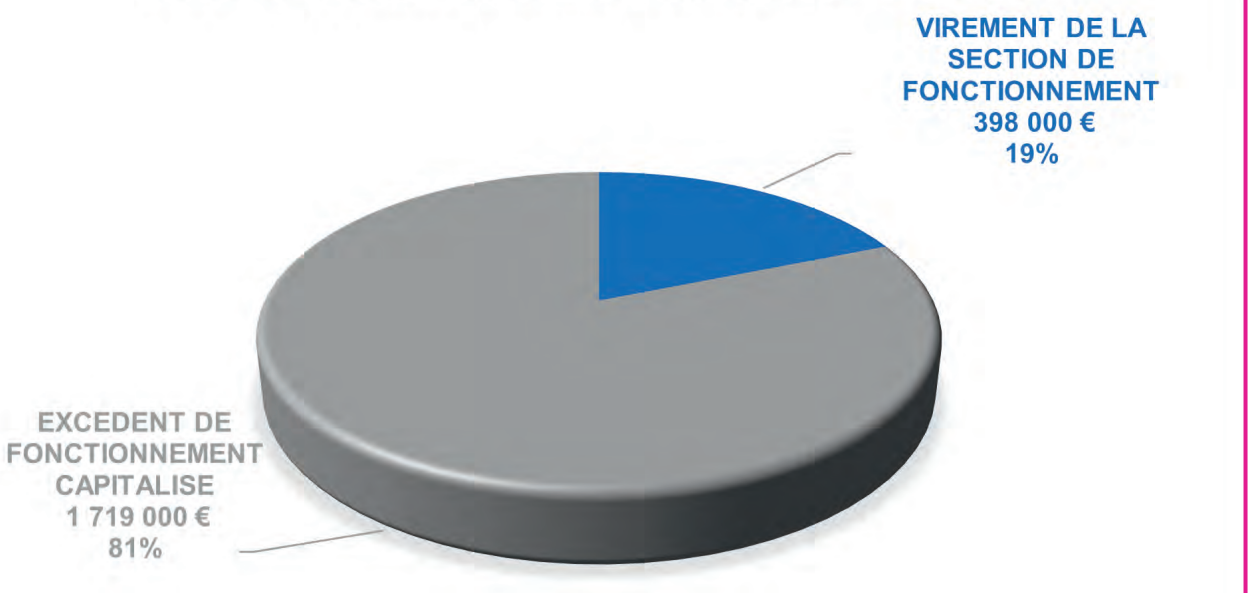

**les chiffres des budgets sont arrondis*

BUDGET PRIMITIF LGI - FONCTIONNEMENT

Le budget LGI « Location et Gestion d'Immeubles » est un budget annexe au budget principal communal. Il regroupe les activités qui sont par leur nature, leur étendue ou la clientèle à laquelle elles s'adressent, et, les moyens mis en œuvre (publicité, tarifs pratiqués), assimilées à des activités commerciales soumises à TVA. Tel est le cas de l'exploitation du bowling (Pole public), du Spa la Rosière (Terrasses), ou de la Maison du ski.

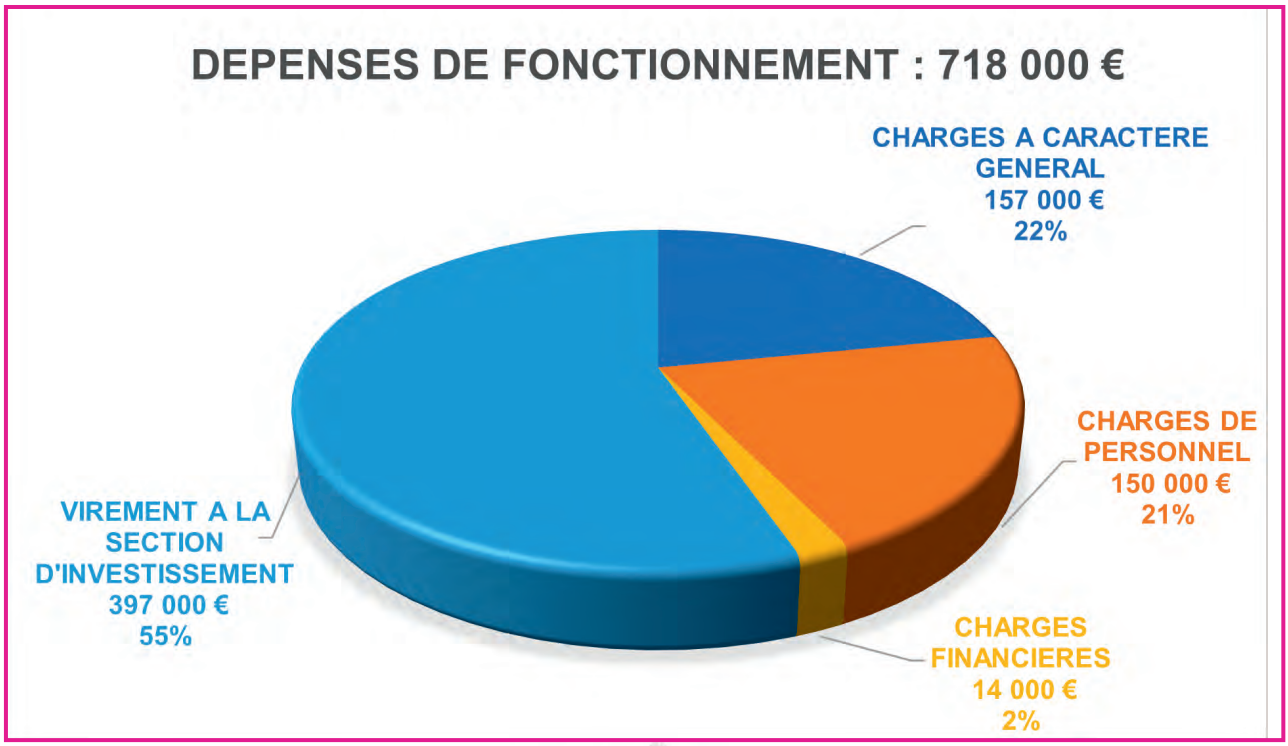

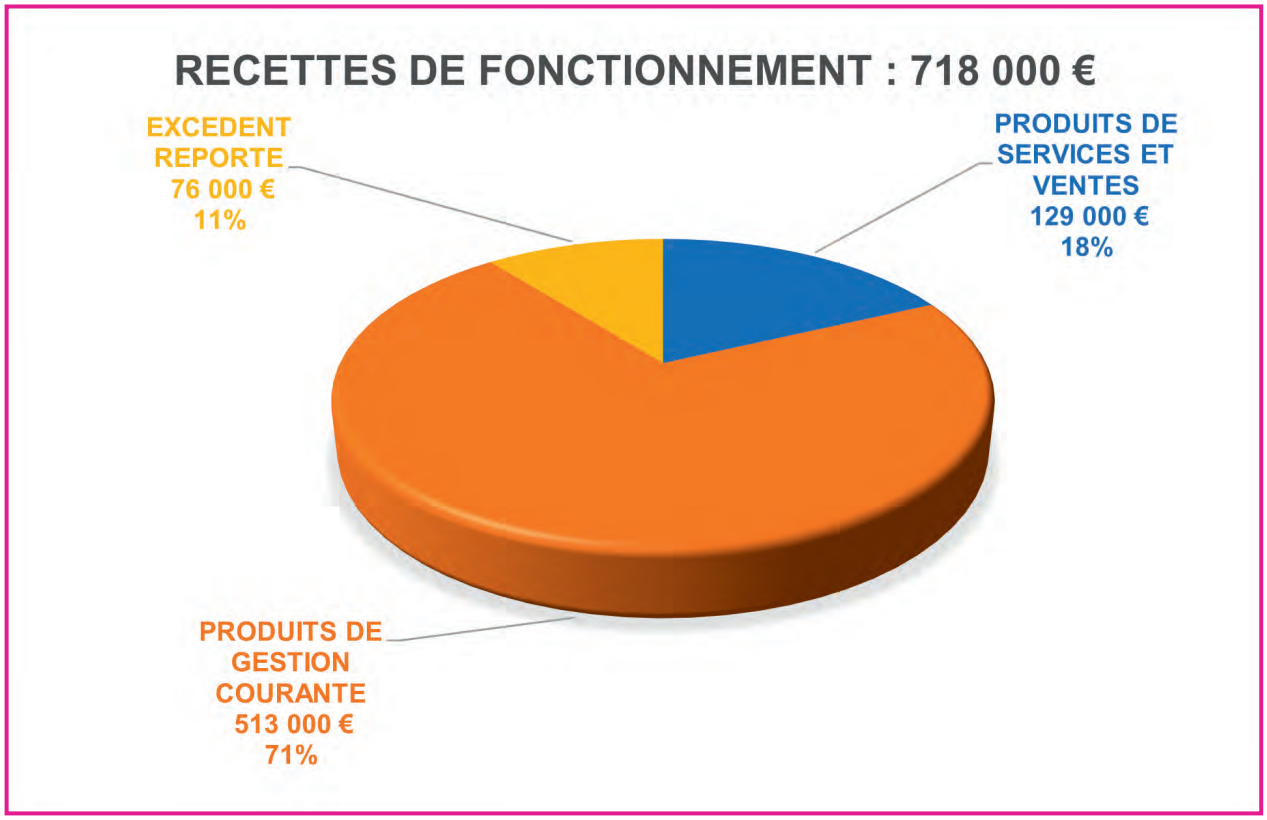

**les chiffres des budgets sont arrondis*

SPA LA ROSIERE - STRUCTURE MUNICIPALE

Notre équipe était composée de 6 praticiennes, dont une nouvelle collègue Flore, qui a intégré comme une évidence notre belle équipe.

Nos clients ont répondu présents encore pour notre 3ème saison d'hiver. 2 406 clients (1 431 Entrées SpA + 975 Prestations Soins). Pour un CA T.T.C de **92 037,25 €**, et un panier moyen de **58,30 €.** Une saison prometteuse stoppée par la Covid-19.

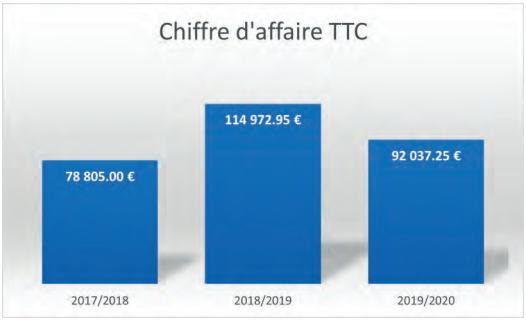

« Nos ateliers du matin » étaient animés cette année par Camille pour la Sophrologie et Flore pour la réflexologie. Cette animation journalière a encore connu un grand succès auprès de notre clientèle.

Cet été 2020, nous avons décidé d'accueillir uniquement pour les prestations soins, (SpA fermé - décision approuvée « pertinente » par l'ARS).

Nous étions deux à travailler, Carole CONSTANT contrat annuel, Sophie MARMOTTAN contrat vacataire (SpA Praticienne 84h). *Je voudrais remercier Sophie pour son engagement et la disponibilité qu'elle nous a accordée durant cette période compliquée.*

102 clients*, nous ont fait confiance* (Prestations Soins). Pour un CA T.T.C **7 088.10€,** pour un panier de **74.63€.**

Certains de nos clients sont venus nous saluer, mais pour cet été ils nous ont fait part de leurs craintes de venir au SpA en raison du contexte sanitaire. Très peu ont été déçus que le SpA soit fermé, la compréhension de tous *nous a réconforté dans nos choix.*

Pour l'année 2019, le Spa a enregistré un déficit de 65 000 € .

Comme vous pouvez l'imaginer, le protocole cabine était strict : masque, visière, gel, désinfection cabine, etc… Nous avons respecté toutes ces mesures sanitaires et cet été nous a permis de nous projeter pour la saison hiver 2020/2021, le protocole va être aussi strict.

Nous sommes en pleine préparation, toujours avec les consignes de l'ARS et les protocoles qui pourront être exigés pour cet hiver.

Je profite de cet article pour vous parler de notre nouveauté de cet hiver, ***une gamme cosmétique au nom « SpA La Rosière ».*** *Pour la première année, nous avons privilégié la conception de 3 parfums, 2 féminins et 1 masculin et d'un coffret cadeau (crème corps, mains et savon),* idées cadeaux. *C'est le résultat d'une collaboration avec un artisan parfumeur (Artisanerie des Alpes).*

« SpA La Rosière » vous attend dans son centre, avec son ambiance relaxante. Notre mission reste toujours la même : prendre soin de votre corps pour que votre esprit s'évade.

Carole Constant, Spa Manager « SpA La Rosière » « A L'état Pur »

LA TAXE DE SEJOUR

Le régime fiscal choisi par la collectivité est celui de la taxe de séjour au réel pour toutes les natures d'hébergements.

1. QU'EST-CE QUE LA TAXE DE SÉJOUR ?

Créée par la loi du 13 avril 1910, la taxe de séjour est une ressource dédiée au tourisme.

Instituée à Montvalezan, par délibération du Conseil Municipal en date du 17 Juillet 1984, **elle permet le soutien au fonctionnement de l'Office de Tourisme** (accueil et promotion du territoire, valorisation du patrimoine, création et soutien d'animations…).

A compter du 1er Décembre 2020 la déclaration de la taxe de séjour se fera uniquement en ligne avec paiement dématérialisé (carte bleue en ligne ou virement bancaire).

2. QUI PAIE LA TAXE DE SÉJOUR ?

Le touriste locataire paye la taxe de séjour. Elle est calculée par nuitée et selon le nombre de personnes hébergées. Conformément à l'article L.2333-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT), cette taxe est payée par les personnes hébergées à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées dans la commune et qui ne possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation.

3. QUI FIXE LES TARIFS ?

Ils sont fixés par la Commune, en référence à un barème national, en fonction de la catégorie de l'établissement. Au tarif fixé par la Commune, **s'ajoutent 10% perçus à compter du 1er janvier 2017, au profit du Département**. C'est la Commune qui se charge de reverser la part départementale au Conseil Départemental.

4. QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les hébergeurs touristiques marchands sont soumis à la taxe de séjour : les hôtels de tourisme, les résidences de tourisme, les meublés de tourisme, les villages de vacances, les chambres d'hôtes, les emplacements dans les aires de campings cars, les terrains de camping… et quel que soit le mode de promotion et de commercialisation choisi (Office de Tourisme, centrales de réservation, sites internet…).

Sont exemptés de la taxe de séjour :

- Les personnes mineures

- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune

- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer quotidien est inférieur à 1 euro.

5. COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

6. COMMENT LA TAXE DE SÉJOUR SE CALCULE-T-ELLE ?

Elle est calculée sur le nombre de nuitées effectivement vendues. Les tarifs de la taxe doivent apparaître sur la facture du client.

7. QUELLE EST LA PÉRIODE D'APPLICATION ?

À Montvalezan, la taxe de séjour est perçue **toute l'année.**

8. QUELS SONT LES TARIFS APPLIQUÉS ?

À compter du 1er janvier 2019, les tarifs de la taxe de séjour au réel seront arrêtés selon les tarifs ci-après, tenant compte des 10% de taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour. Collectée par la Commune, elle est reversée à l'Office de Tourisme pour la part communale et au Conseil Départemental pour la part départementale.

*	Catégories d'hébergement	Part collectivité	Part surtaxe départementale	Total
1	Palaces	2,00 €	0,20 €	2,20 €
2	Hôtels de tourisme 5 étoiles résidences de tourisme 5 étoiles meublés de tourisme 5 étoiles	1,36 €	0,14 €	1,50 €
3	Hôtels de tourisme 4 étoiles résidences de tourisme 4 étoiles meublés de tourisme 4 étoiles	1,36 €	0,14 €	1,50 €
4	Hôtels de tourisme 3 étoiles résidences de tourisme 3 étoiles meublés de tourisme 3 étoiles	1,05 €	0,11 €	1,16 €
5	Hôtels de tourisme 2 étoiles résidences de tourisme 2 étoiles meublés de tourisme 2 étoiles Villages vacances 4 et 5 étoiles	0,73 €	0,07 €	0,80 €
6	Hôtels de tourisme 1 étoile résidences de tourisme 1 étoile meublés de tourisme 1 étoile Villages vacances 1, 2 et 3 étoiles Chambres d'hôtes	0,68 €	0,07 €	0,75 €
7	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,45 €	0,05 €	0,50 €
8	Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes Ports de plaisance	0,20 €	0,02 €	0,22 €
9	Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	3,6%	0,4%	4,0%
	Plafond applicable pour la catégorie 9	*2,00 €*	*0,20 €*	*2,20 €*

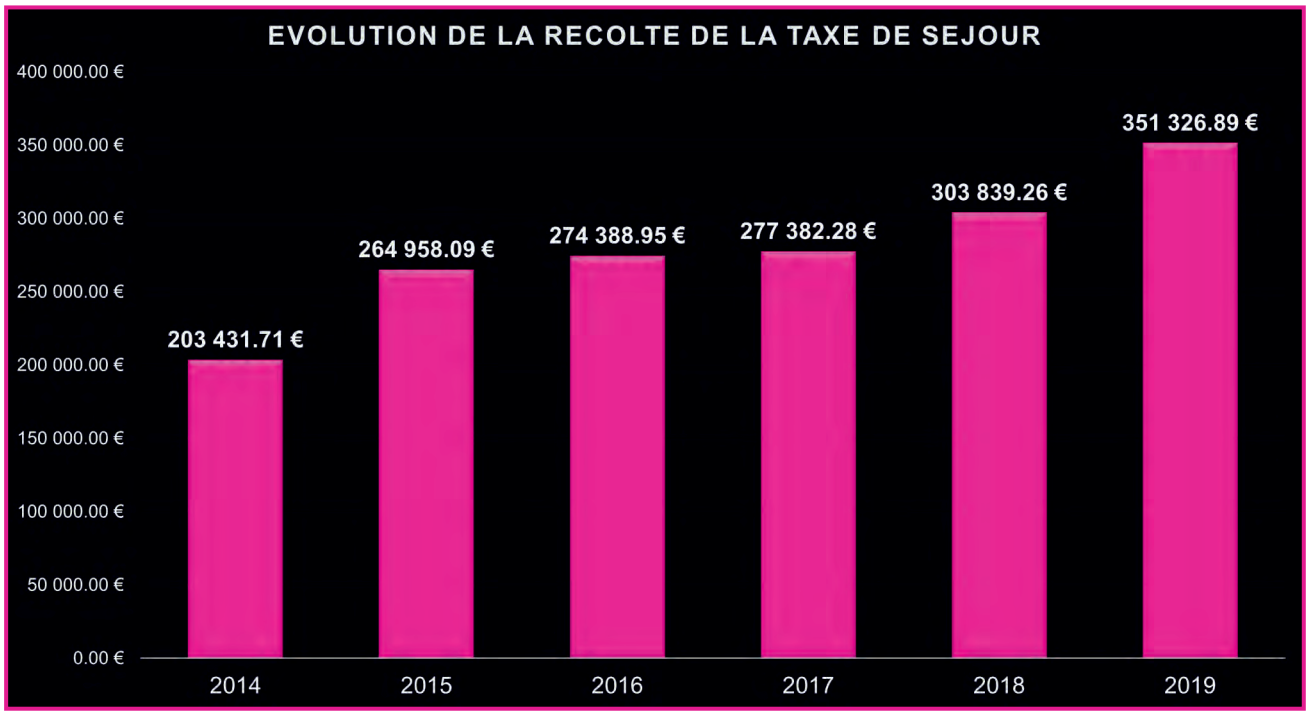

OFFICE DE TOURISME

Membres du Conseil d'Administration

- Christophe ARPIN - Président
- Sébastien GAIDET - Vice-président
- Aline GAIDE MATHIEU
- Marie MENDES
- Maël POSSOZ
- Jean REGALDO
- Alexandra TRINQUET
- Faye DAVISON
- Jean-Claude FRAISSARD
- Thierry GAIDE
- Thibault GAIDET
- Pierre MAZE
- Odile VILLIOD

Commissions

- **Communication**, *tous sujets liés à la communication, la commercialisation et la marque La Rosière :* Aline GAIDE-MATHIEU, Maël POSSOZ, Alexandra TRINQUET, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD, Morgane ZAVEC
- **Evènements,** *tous sujets liés aux évènements et animations de la commune et station* : Thibault GAIDET, Jean REGALDO, Marie MENDES, Odile VILLIOD, Thierry GAIDE, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD
- **Aménagement et Jeux,** *tous sujets liés à des aménagements touristiques* : Aline GAIDE-MATHIEU, Jean REGALDO, Maël POSSOZ, Pierre MAZE, Marie MENDES, Sébastien GAIDET, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD, Catherine GARANDEL,
- **RETIL (Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs)** *tous sujets liés au réchauffement des lits froids et de la politique propriétaires de la station : Thierry VIGNES(référent),* Jean REGALDO, Alexandra TRINQUET, Anne-Dorothée GROSS, Aline GAIDE-MATHIEU, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE, Jean-Pierre MAITRE
- **Embellissement,** *tous sujets liés à l'embellissement de la station et de la commune* : Odile VILLIOD, FAYE DAVISON, Marie MENDES, Franck PELLEGRINI, Thierry GAIDE, Christophe ARPIN, Jean-Claude FRAISSARD

2020 marqué par la Covid-19

Ce que l'on retiendra de cette année est forcément la crise sanitaire due à la Covid-19. L'arrêt brutal de la saison d'hiver au 15 mars a engendré une perte sèche de **-22.9 %** de nuitées par rapport à l'hiver 2019 et a stoppé net un hiver qui s'annonçait record en termes de fréquentation.

L'été semblait partir sur les mêmes bases puisqu'au 22 mai les réservations accusaient jusqu'à -46% de retard par rapport à l'été 2019. Au final les mesures de déconfinement prises par le gouvernement et les réservations de dernières minutes ont permis à la station de La Rosière de réaliser un **été historique en termes de fréquentation avec +8.4%** de nuitée par rapport à 2019 soit un total de **194 700 nuitées** entre mi-juin et fin aout.

Durant cet été inédit, le golf à particulièrement bien tiré son épingle du jeu, fort de son nouveau practice inauguré mi-juillet, c'est une affluence aussi record qu'on a pu constater sur les greens.

Depuis janvier l'Office de Tourisme a travaillé sur la mise en ligne d'un nouveau site internet qui a vu le jour en septembre. Un site pensé en « mobil first », spécialement développé pour les téléphones, afin d'avoir un outil intuitif, performant et au gout du jour. A voir sur www.larosiere.net

Nous travaillons actuellement au développement d'un outil unique, le plan station interactif (une sorte de google maps à l'échelle de la station) qui permettra à nos vacanciers de se géolocaliser pour mieux se repérer sur la station. Cela permettra également aux socio-professionnels une meilleure visibilité. Livraison de cette webapp en décembre 2020.

Enfin, nous vous donnons rendez-vous tout au long de la saison d'hiver 2020/2021, pour fêter les **60 ans de la station** et remercions tous ceux qui s'engagent au quotidien à faire rayonner notre destination.

DOMAINE SKIABLE LA ROSIERE

BILAN - ÉTÉ 2020

14 443 passages aux remontées mécaniques cet été soit **+14.6%** par rapport à N-1 (+8.3% VTT et +25% piétons)

C.A. en hausse de **26%** (66 000€ TTC).

TRAVAUX RM & PISTES - ÉTÉ 2020 / HIVER 2020-21

- Grande inspection (GI) du TSF PETIT BOIS (40 ans)
- Changement des portiques des TSF ECUDETS ; PETIT BOIS ; CHARDONNET
- Création d'un ouvrage béton pour faciliter le croisement entre la piste Libellule et les TK Lièvres Blanc
- Travaux de piste VTT de descente Red Hot (10 000€ HT DSR / 6000€ TTC Mairie)
- Création d'une variante « Blue Rocks bis » pour meilleure gestion des parcs du GAEC (4000€ HT DSR)
- Mise en place de regards pour la gestion de l'eau aux Tronchets (DSR / Mairie)
- Réaménagement et remise en état de la plateforme table panoramique du Mt Valaisan
- Fermeture de l'Espace Freeride des Zittieux et mise en place du nouvel Espace Freeride du Mont Valaisan
- Aménagement et mise en place de protections de la partie haute de la piste 2800
- Remodelage de la piste de luge des Eucherts
- Aménagement de la liaison piétonne du front de neige des Eucherts
- Création d'un bassin d'orage aux Eucherts
- Mise en place de nouvelles barrières à vent sur la piste Mouflon
- Broyage / épandage / reverdissement sur diverses pistes

En ce qui concerne le nouveau **réseau de neige de culture** :

- Nous avions 124 perches et 8 mono-fluide jusqu'à l'hiver dernier
- Nous allons avoir 41 enneigeurs supplémentaires dont 6 perches remplacées
- Au total nous aurons donc 167 enneigeurs (156 perches haute pression et 11 mono-fluide) soit 3.8km de réseau supplémentaire

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

2 millions d'euros de travaux cette intersaison 2020 sur les pistes Libellule et Papillon dont 600K€ de subventions Région Auvergne Rhône-Alpes

INVESTISSEMENTS MATÉRIELS 2020

Acquisition d'une **nouvelle dameuse** Prinoth Leitwolf (340 000€ HT).

FOCUS ENVIRONNEMENT

Domaine Skiable de La Rosière s'engage toujours plus en faveur de l'environnement et se soucie de réduire son impact dans les années à venir. C'est pourquoi DSR a fait le choix pour la saison Hiver 2020-21 de :

- Proposer à tous les voyageurs qui ont acheté un forfait de ski ESPACE SAN BERNARDO de 2 jours ou plus ET qui arrivent en train à la gare de Bourg Saint Maurice : **une remise de 15 % sur leur prochain achat de forfait(s) de ski ESPACE SAN BERNARDO**.
- La Mairie, l'Office de Tourisme et DSR ont conjointement décidé de s'engager à **planter 1800 arbres sur 3 ans**. Les pousses proviennent de Bourg Saint Maurice (à 15 km) et cette action se réalise en partenariat avec l'ONF pour un budget de 8000€/an.

Pour en savoir + sur ces actions : https://www.larosiere.ski/domaine-skiable-la-rosiere/la-rosiere-engagement-environnement

DOMAINE SKIABLE LA ROSIERE

Poursuivre les actions mises en place l'hiver dernier à savoir :

- Favoriser le **micro-don lors de l'achat des forfaits de ski en ligne** : les clients peuvent choisir de soutenir l'association dédiée au soutien scolaire « Ma Chance, moi aussi » ou l'association de développement durable en montagne « Mountain Riders ».
- **Imprimer son document tarifaire sur du papier 100% recyclé** et avec des encres végétales par le biais de l'imprimeur Edelweiss.
- **Réduire sa consommation de papier** et donc de dématérialiser ses supports de communication, notamment le DSR INFO.
- **Récupérer, aux frais de DSR, la totalité du fumier** de la fumière du Châtelard pour le reverdissement des différents travaux Mairie et DSR sur le domaine skiable.
- Créer une **mission de suivi de la revégétalisation** par le cabinet EPODE dans le cadre de l'Observatoire Environnemental.

NOUVEAUTÉS – HIVER 2020

ESPACE FREERIDE DU MONT-VALAISAN

Dénivelé : 400m

Orientation de la face : Sud

Surface : 24 Ha

Accès : depuis le sommet du Télésiège du Mont-Valaisan

Nouvel espace vierge non damé, ce vallon, connu des amateurs de poudreuse, était généralement remonté en ski de randonnée. Dorénavant, il suffit d'emprunter les 2 nouveaux télésièges, ouvrant à tous, le secteur du Mont-Valaisan.

ET TOUJOURS :

ESPACE DIGITAL DE L'EXTENSION DE LA MAISON DU SKI

Espace de vente en accès libre de 8h à 20h avec mise à disposition de bornes interactives pour acheter et/ou recharger son forfait de ski à tout moment.

Un(e) hôte(sse) d'accueil sera là pour assister les clients, du dimanche au vendredi de 8h30 à 14h et le samedi de 8h30 à 18h00.

En parallèle, sur le secteur des **EUCHERTS**, une borne d'Achat Express (pour du 1er achat ou du re-chargement de forfaits) est disponible 24h/24.

DES PROMOTIONS SUR WWW.LAROSIERE.SKI, RUBRIQUE « JE SKIE AU SOLEIL »

DSR proposera des **tarifs préférentiels** sur les forfaits de ski journée tout au long de la saison, que ce soit le samedi ou plus largement, en semaine.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS DSR

Pascal MAITRE prend la tête du service des Remontées Mécaniques en tant que Directeur d'Exploitation RM après 15 années passées au poste d'Adjoint.

Il est assisté de **Grégory DESAINT**, nouvel Adjoint RM, qui est arrivé de STVI en mai 2020.

Frank PELLEGRINI reprend lui aussi, la tête du service Pistes en tant que Directeur des Pistes, après 2 années passées au poste d'Adjoint .

Il est assisté de **Jérôme LANDRIU**, nouvel Adjoint Pistes, qui arrive des Portes du Soleil en octobre 2020.

Yoann EYBOULET prend la tête d'un service Technique nouvellement créé en tant que Directeur Technique et est en charge des services Garage, Magasin, Gestion des bâtiments et SIG.

Morgan PINCHERELLE prend également ses fonctions au poste d'Adjoint au Chef de Secteur RM.

Nicolas TALLANT est le nouveau Mécanicien Garage et secondera le Responsable du Garage.

Au nom de toute l'équipe de la DSR, Son Directeur,

Jean REGALDO

BUDGET PRIMITIF SERVICE DES EAUX - EXPLOITATION

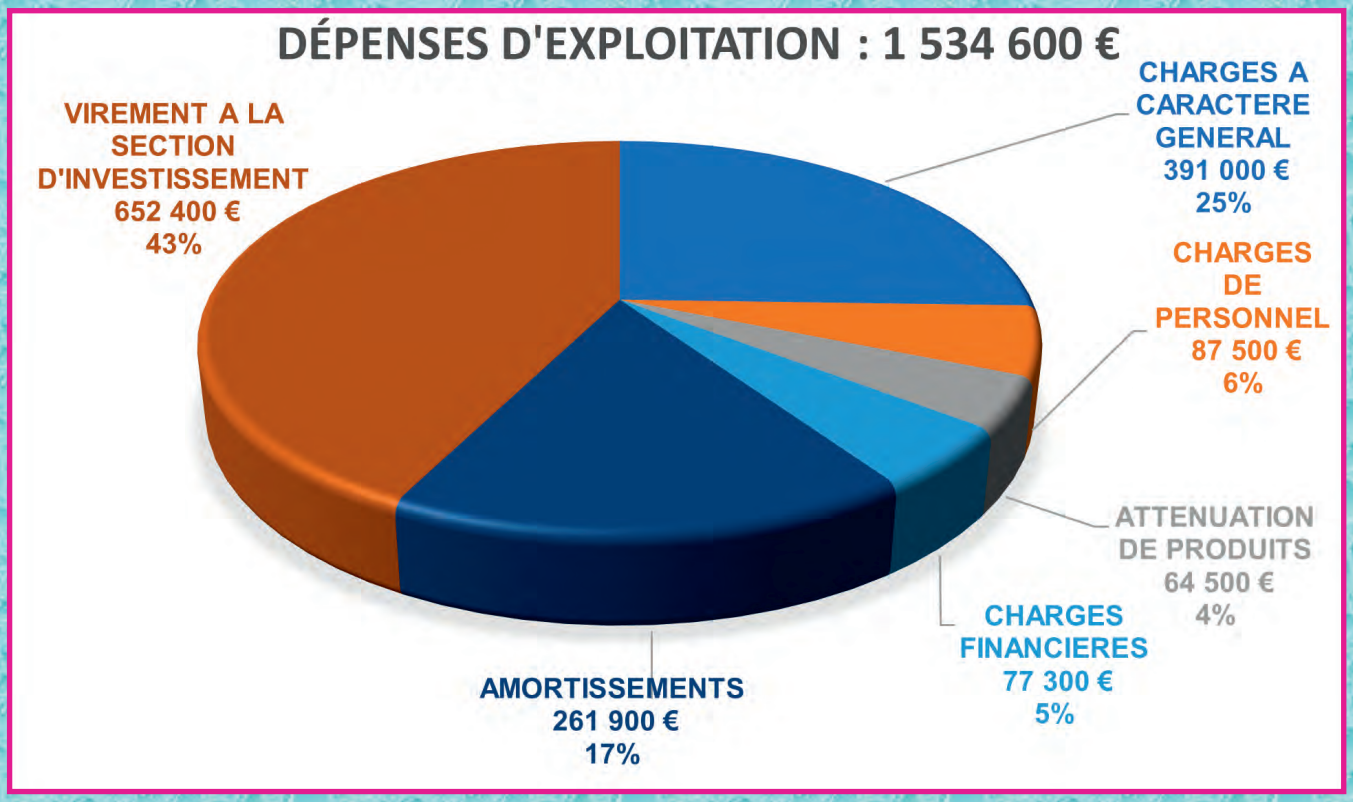

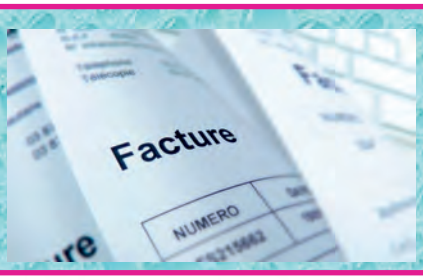

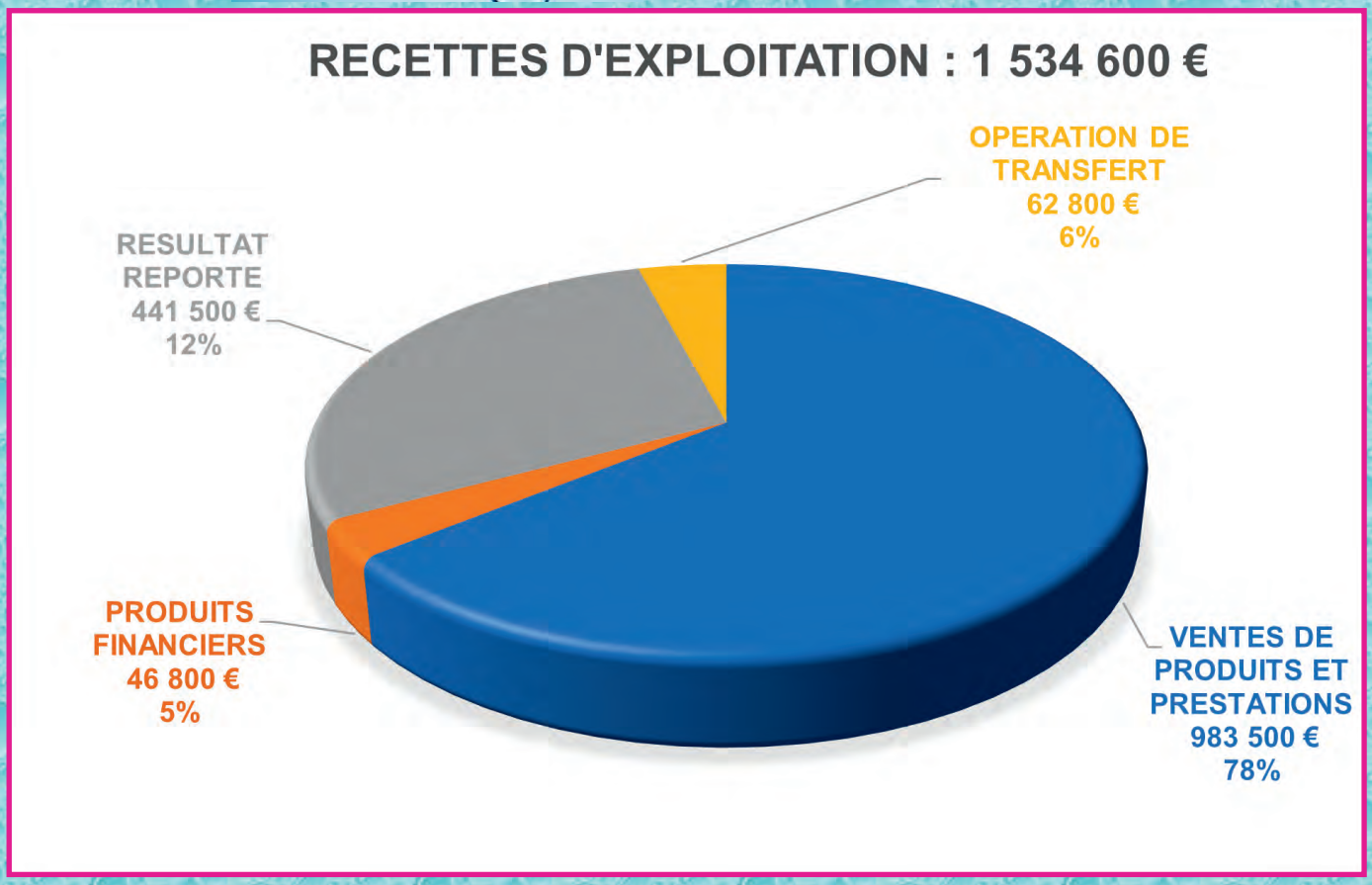

les chiffres des budgets sont arrondis

BUDGET PRIMITIF SERVICE DES EAUX - FONCTIONNEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 450 000 €

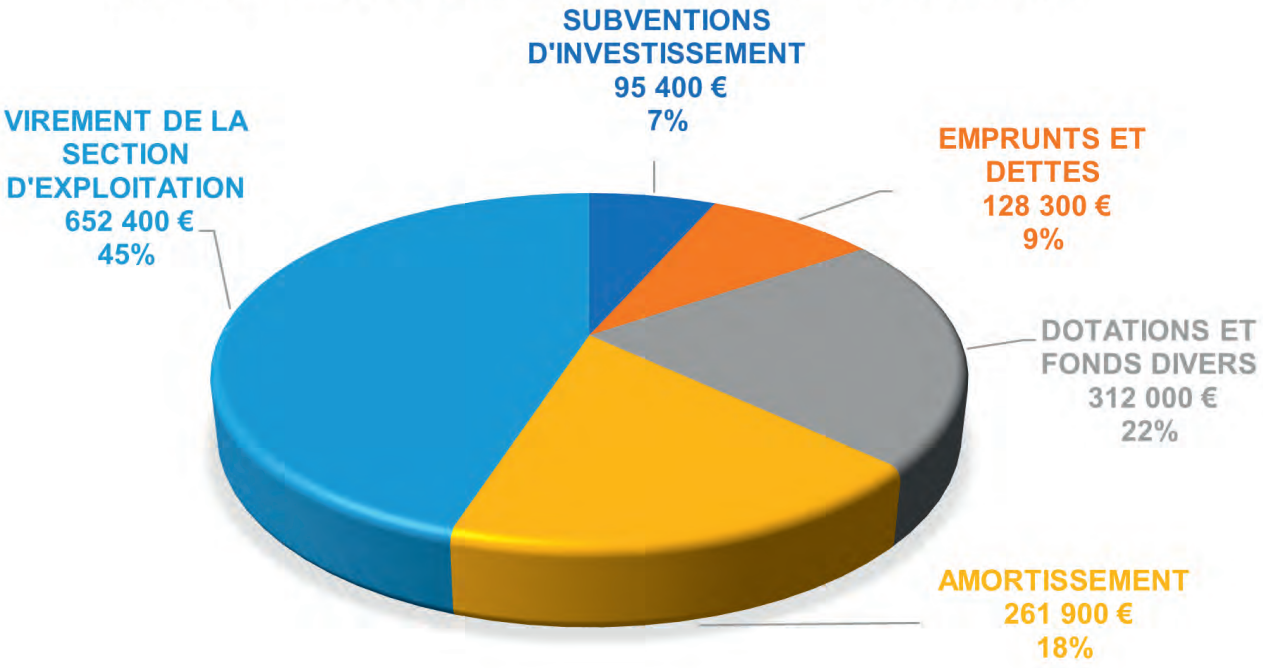

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 450 000 €

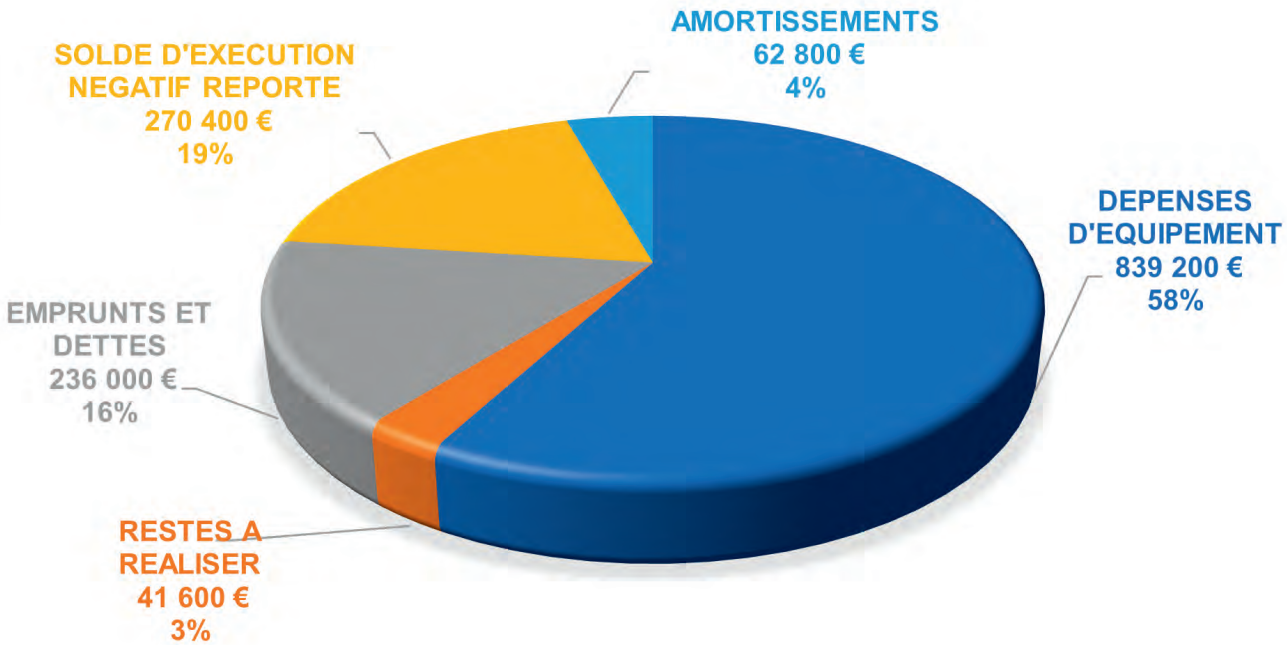

les chiffres des budgets sont arrondis

SERVICE DES EAUX

Les chiffres de l'année 2019 :

Le service de l'eau potable c'est :

Nombre d'abonnés	1012 ab
Nombre d'habitants desservis	2715 hab
Linéaire de réseau hors branchements	37,5 km
Conformité microbiologique de l'eau au robinet	95,8 %
Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	100,0 %
Rendement du réseau de distribution	85,4 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100,0 %
Volume produit	506 850 m³
Modes de gestion	1 entité de gestion en régie
Nombre d'ouvrages	3 captages – 4 réservoirs
Fourchette de tarifs	2.21 €/m³

Le rendement du réseau :

Le rendement du réseau d'eau potable représente le rapport entre le volume d'eau consommé (par les usagers et le service public) et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

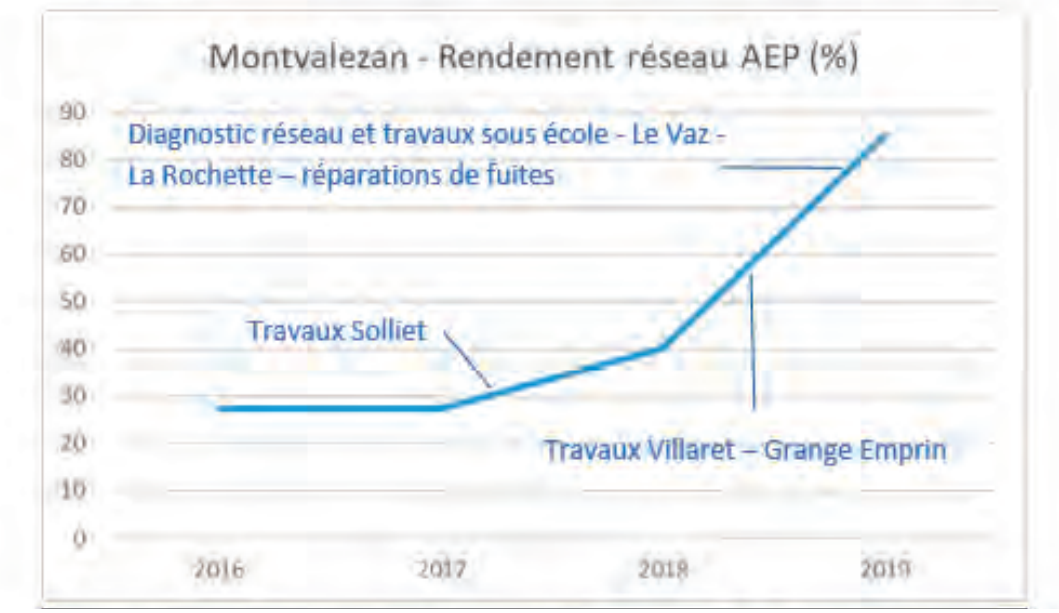

Après un rendement ayant chuté jusqu'à 27.3% (soit plus de 70% de fuites) en 2016, la collectivité a engagé **un programme important de rénovation de son réseau de distribution** d'eau potable sur les tronçons identifiés comme fuyards par le service des eaux et grâce à la réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable en 2018.

En 2020, le programme de travaux identifié dans le schéma arrive partiellement à son terme et le rendement répond aujourd'hui aux exigences « Grenelle » (70% minimum).

Présentation du réseau :

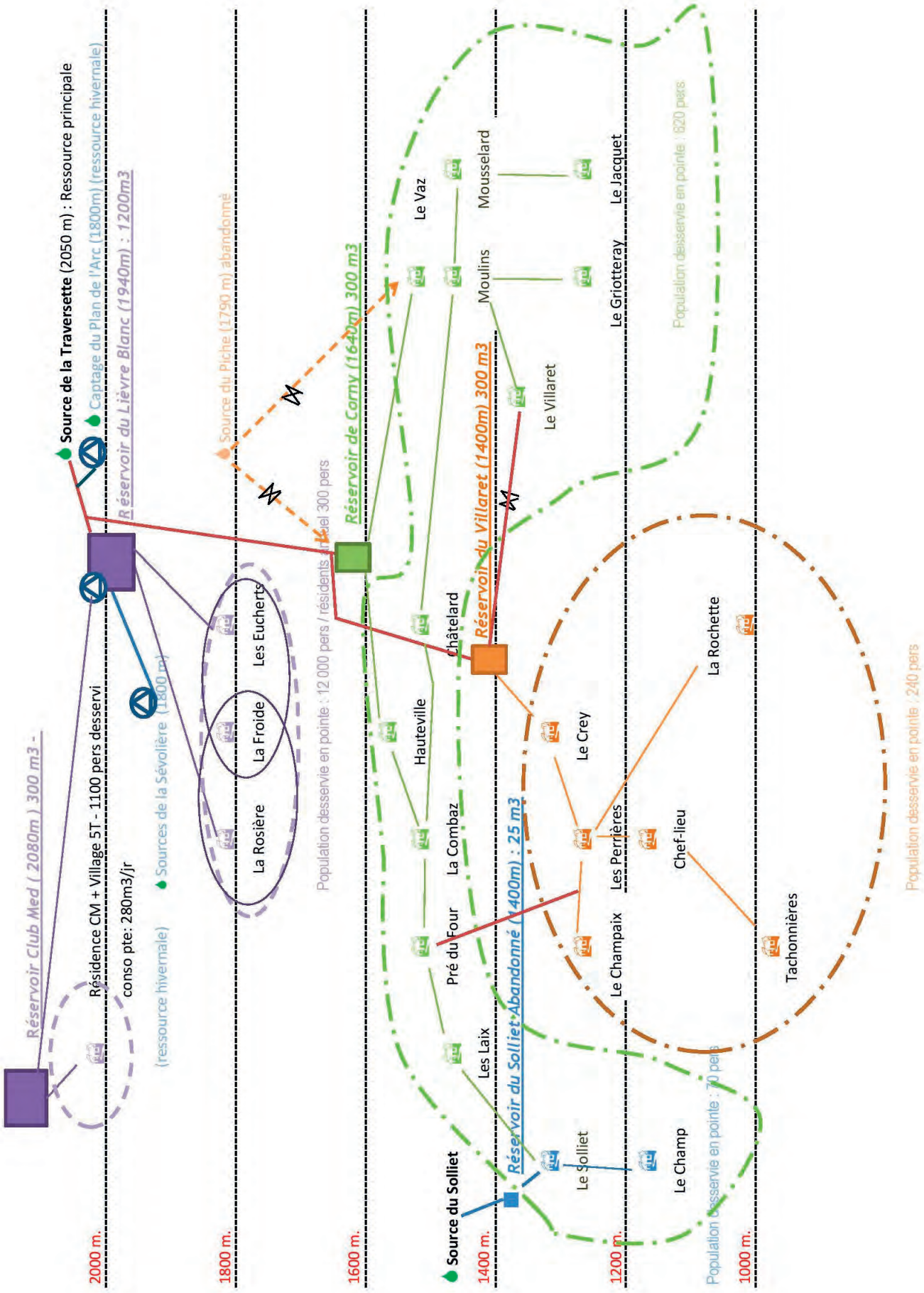

Le bassin tampon d'eaux usées de Corny

Outil de régulation indispensable pour le bon fonctionnement du réseau public d'assainissement, le bassin tampon de Corny mis en service fin octobre 2020 permet aujourd'hui d'encaisser les pointes de débit et protéger nos réseaux aval. La vanne motorisée située en sortie de l'ouvrage permet en effet de réguler le débit de départ et le stockage amont du bassin joue un effet tampon. Ces travaux **contribuent** par ailleurs au **bon fonctionnement de la station d'épuration** du Syndicat d'Assainissement de Haute Isère basée à Bourg Saint Maurice.

Maitrise d'œuvre : AMOME

Entreprise : Shilte TP

Coût : 487 115,40 € TTC

Rénovation du réseau d'eau sous l'école de la Rosière

Les travaux définitifs d'enrobés seront réalisés en 2021 pour laisser le temps à la terre de se tasser.

Entreprise : Marmottan TP
Colas

Coût : 86 815,27 € TTC

Rénovation des réseaux de la Rochette

Des travaux d'enfouissement et de rénovation des réseaux de la Rochette ont été entrepris cet été.

L'enfouissement de la ligne Telecom entre la Rochette et la Grange d'Emprin est également réalisé.

Entreprise : Marchiello
Serpollet Savoie Mont Blanc

Maîtrise d'œuvre : SARL SINAT

Coût : 185 075,70 € TTC

SERVICE DES EAUX

La gestion du service des eaux

La Commune de Montvalezan assure la gestion de son service communal de l'eau potable grâce à une convention « in house » établie avec la régie électrique communale.

Cette convention prendra fin au 31 décembre 2020. Par anticipation, la commune a engagé en 2019 une étude comparative sur les différents modes de gestion de son service public afin de définir le plus approprié au contexte de Montvalezan.

Trois scénarios principaux ont été comparés :

- La régie intégrale (création d'une régie communale indépendante)
- La régie avec marché public externalisé (type convention « in house » actuelle avec la régie électrique)
- L'affermage (délégation de la gestion du service public à une société privée)

Avec les critères suivants :

Technique :

- Maîtrise du service par la collectivité (conditions d'exécution, responsabilité civile et pénale des élus, politique sociale)
- Qualité et technicité du service (qualité des prestations, gestion clientèle, développement durable)
- Continuité du service (gestion de crise, programme de renouvellement)

Economique :

- Maîtrise des charges d'exploitation
- Coût prévisionnel d'exploitation

Après analyse des différents modes de gestion, **le recours à la délégation de service public sous la forme affermage** pour l'exploitation du service des eaux semble présenter des avantages majeurs pour la commune de Montvalezan (transfert des risques technologiques, économiques et commerciaux au délégataire, gestion du personnel, gestion administrative du service…).

Aussi, la Commune a fait le choix de déléguer l'exploitation de ses services d'eau potable et d'assainissement à compter du 15 décembre 2020 **pour une durée de 9 ans.**

A cette occasion, le service des eaux procédera à une modification de la tarification (tant pour la part communale que pour la part exploitant) qui sera visible sur la facture du printemps 2021.

La délégation de service public, c'est quoi ?

Une délégation de service public est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service" .

Les différentes formes de DSP :

- La concession : **c'est l'entreprise délégataire qui avance les frais de mise en place du service** (construction du réseau, des ouvrages nécessaires à son fonctionnement…) et du fonds de roulement nécessaire à l'exploitation. Le concessionnaire exploite le service "à ses risques et périls" et se rémunère par la perception de redevances sur les usagers.
- L'affermage : assez proche de la concession, sauf que **le financement des ouvrages est à la charge de la personne publique** et le "fermier" assure ensuite la gestion et l'exploitation du service. Il le fait également "à ses risques et périls" et se rémunère via des redevances prélevées sur les usagers.
- La régie intéressée : **la collectivité confie, par contrat à une personne, la gestion de l'exploitation du service public** moyennant une rémunération calculée sur le chiffre d'affaires, qui peut être complétée par une prime de productivité. Dans ce cas, **c'est la collectivité qui a la responsabilité financière du service public**.

La **concession et l'affermage** restent les **deux principaux modes de DSP.**

Eau les cœurs !

Nous avons aujourd'hui conscience que les activités humaines sont responsables de la pollution des milieux aquatiques par de nombreux déchets. Mais au-delà de ces déchets visibles à l'œil nu, facilement évitables, certaines pollutions sont invisibles : il s'agit des micropolluants. Alors si on ne peut pas les voir, comment savoir d'où ils viennent et comment les limiter ?

Molécules chimiques que l'on peut retrouver dans l'eau en quantité infime, les micropolluants sont des substances qui peuvent avoir un effet toxique sur la biodiversité et les organismes vivants. Et cela inclut l'homme.

Si, lorsqu'on parle de substances chimiques, notre esprit se tourne toujours vers l'industrie, l'agriculture ou les transports, ces derniers ne sont pas les seuls responsables. Dans notre vie quotidienne, nous utilisons de nombreux produits susceptibles de finir dans nos cours d'eau : détergents, soins d'hygiène et cosmétiques, médicaments, pesticides… Autant d'agents que nous n'aimerions pas retrouver dans nos verres d'eau !

On aura souvent tendance à se dire que ce que nous évacuons dans nos canalisations finit par être traité dans les stations d'épuration, alors pourquoi s'embêter ? Et bien ce constat n'est pas tout à fait vrai puisque, malgré le fait que les stations traitent en grande partie nos eaux usées, elles ne sont malheureusement pas conçues pour éliminer les micropolluants. Ceux-ci se retrouvent alors dans le milieu naturel, ainsi que dans nos ressources en eau potable, menaçant autant la biodiversité que l'être humain par leur toxicité.

Le Syndicat d'Assainissement de la Haute-Isère a enclenché une action de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE) en Haute-Tarentaise (mesures réalisées à Bourg Saint Maurice), où des micropolluants ont été retrouvés à la sortie d'une station d'épuration. Les substances retrouvées sont dues majoritairement à la composition des détergents utilisés pour les lessives, le lavage des sols, les produits moussants, etc. La manière la plus simple d'enrayer cette augmentation, **c'est d'adopter les bonnes pratiques au quotidien, que l'on soit touriste ou local** !

REGIE ELECTRIQUE DE MONTVALEZAN

Membres du Conseil d'Administration

- Thierry GAIDE - Président
- Maël POSSOZ - 1er vice président
- Faye DAVISON - 2ème vice président
- Jean-Claude FRAISSARD
- Olivier BURGOT
- Olivier GYSSELS-REY
- Jean-Luc HAMELIN
- Benjamin METAIS
- Dominique MAITRE
- Gregory MAITRE
- Thierry VIGNES

Hydroélectricité

Le projet de réalisation d'une **centrale hydroélectrique** sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit, la crise sanitaire en cours a retardé le projet. Notre partenaire, GEG ENeR, est en cours de finalisation et devrait pouvoir déposer le dossier en préfecture au 4ème trimestre 2020.

Nous avons organisé une réunion le 5 octobre avec les riverains/propriétaires du Griotteray et des Jacquets, en présence de 4 administrateurs du conseil d'administration REM, le Maire Jean-Claude Fraissard, Thierry Vignes adjoint à l'urbanisme, Thierry Gaide adjoint aux travaux et président de la REM, Mael Possoz vice-président REM et Pierre Cayron directeur de la régie ainsi que les représentants de GEG ENeR (notre partenaire) pour expliquer l'intérêt et le bien fondé du projet en répondant aux questions et aux inquiétudes des riverains.

Le planning prévisionnel du projet permettra une mise en service en 2022 ou 2023.

Ce projet a pour but de produire de l'énergie verte, de diversifier les activités de la Régie et de lutter contre la baisse des recettes liées à l'ouverture du marché de l'énergie, et de garantir une bonne capacité d'investissement. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet : https://www.hydro-montvalezan.fr.

Panneaux Photovoltaïques

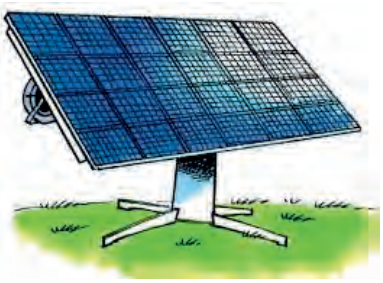

Notre projet de **centrale photovoltaïque** sur la toiture de la fumière communale (90kW) a été mis en service en janvier 2020. L'intégralité de la production est injectée dans le réseau Basse Tension de la Régie.

La production annuelle de cette installation permettra de produire l'équivalent de la consommation annuelle de 30 familles de 5 personnes.

Ouverture du marché de l'électricité, nouvelle étape

A compter du 1er janvier 2021, les clients « non domestiques » (entreprises, associations, mairies…) de plus de 10 salariés ou de 2 millions d'euros de Chiffre d'Affaires annuel ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés de vente (tarif bleu). Ces clients doivent obligatoirement souscrire une offre de marché. La Régie de Montvalezan, grâce à son partenariat avec la CNR (Compagnie Nationale du Rhône), a pu proposer à ses clients des offres de marché 100% vertes à un prix compétitif.

SIG (Système d'Information Géographique)

Nous avons mis en production un nouveau logiciel de SIG. Suite a la covid-19, la mise en production prévue au 1er janvier 2020 a été décalée en juin 2020.

L'outil facilite grandement les réponses aux DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) et permet des calculs de charges et de chutes de tension sur les réseaux d'électricité.

Logiciel de gestion clientèle (Efluid)

Dans le cadre du rapprochement des Régies de Haute Tarentaise, nous avons pris la décision en juillet 2018 de changer d'outil de gestion clientèle. Actuellement nous avons un logiciel pour gérer les clients de Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger et un deuxième outil pour les clients de Tignes. Nous nous sommes dotés d'un outil commun plus performant (gestion des tournées d'intervention sur smartphone…) et évolutif (compatible avec les interfaces pour les compteurs Linky, capacité à gérer des offres de marché…).

Suite à la crise de la covid-19, la mise en production programmée mi-juin 2020 a été décalée à fin novembre 2020.

2 « tirs à blanc » ont été effectués en juin et septembre 2020 avant la phase de mise en production de novembre 2020. Les résultats de ces 2 périodes de tests permettent de maintenir la date de mise en service de l'outil.

Travaux 2021

Un programme de travaux important pour un budget de l'ordre de 700 000 € est prévu, dont les principaux chantiers sont :

- Renouvellement d'équipements de poste de distribution publique et mise en conformité
- Rénovation des colonnes montantes d'immeubles
- Remplacement des détecteurs de défaut dans les postes de transformation. Ces appareils permettent une plus grande réactivité lors des dépannages
- Finalisation du déploiement du système de télé-conduite des réseaux HTA
- Motorisation des cellules du tableau HTA en lien avec le déploiement de la télé-conduite
    - Poste Maison du ski
    - Poste Eucherts / SDM2
    - Poste Châtelard
    - Poste Garage Communal
    - Poste Pré du Four
    - Poste Les Laix
- Renforcement de la liaison HTA poste front de neige ->Ras Sévolière en projet (2020 au plus tôt)
- Travaux génie civil sur poste Bellecombe 2 (à l'étude)
- Enfouissement des réseaux basse tension sur les villages La Rochette + Grange Emprin + Manessier + création d'un réseau HTA depuis le Chef-Lieu 2ème tranche du chantier
- Automne 2019 pré-lancement d'un audit de nos réseaux HTA, pour une étude prévue sur saison 2020 à 2021
- Finalisation du paramétrage et mise en service du logiciel de télé-conduite et de surveillance des réseaux HTA
- Travaux de raccordements du projet Alpen Lodge aux Eucherts (création d'un poste mixte régie/ privé).

REGIE ELECTRIQUE DE MONTVALEZAN

Ressources Humaines

Nous avons eu le départ d'un technicien au 1er septembre 2020. L'agent n'est pas remplacé. 1 agent de la régie de Tignes viendra renforcer l'équipe pour l'astreinte, afin de conserver un roulement d'astreinte 1 semaine sur 4. En prévision du départ en retraite de Sylviane Maitre au 1er trimestre 2021, nous avons recruté un nouveau salarié qui occupera le poste d'accueil clientèle.

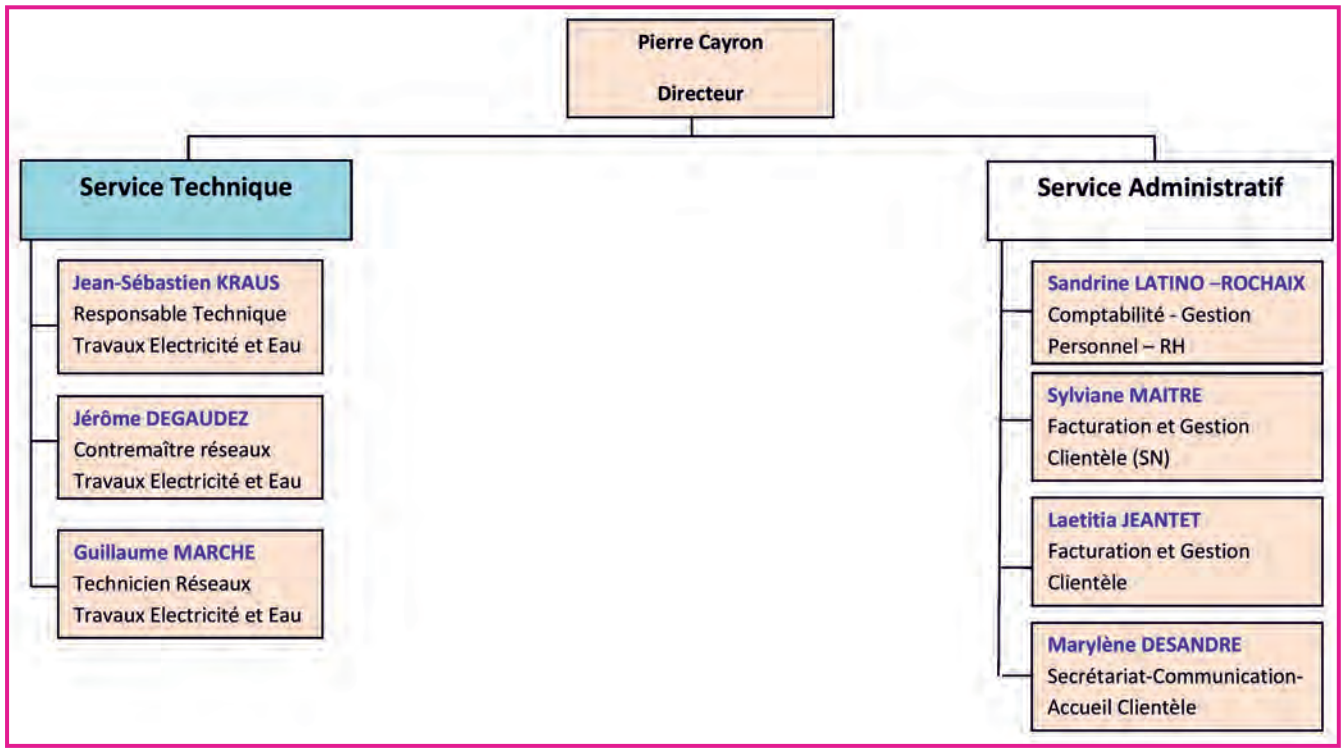

Déploiement des compteurs Linky

Le remplacement des compteurs existants par des compteurs communicants (Linky) est une obligation réglementaire (Directive européenne 2009/72/CE, transposée par une loi du 10/02/2010 et un décret du 31/08/2010, devenus art L.341-4 et R.341-4 du code de l'énergie).

ENEDIS a jusqu'à fin 2021 pour équiper 32 millions de foyers à l'échelle nationale.
Les ELD (Entreprises Locales de Distribution d'Electricité) ont obtenu un délai supplémentaire et doivent avoir remplacé l'intégralité de leurs parcs de compteurs par des Linky d'ici fin 2024.
Dans ce contexte, les régies de Haute Tarentaise (Montvalezan, Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes, Villaroger) vont démarrer le déploiement de ces matériels en 2021. Une partie de la pose des Linky sera effectuée par la régie, le reste sera sous-traité.
Le remplacement des compteurs par la régie ne donne lieu à aucune facturation spécifique. Les coûts sont pris en compte dans les tarifs réglementés de vente (Tarif Bleu).
Préalablement à la mise en œuvre de ces compteurs, il a fallu adapter nos systèmes informatiques :

- Logiciel de paramétrage des compteurs (ASGS ATOS) installé à l'été 2020
- Logiciel de gestion clientèle (EFLUID) qui sera mis en œuvre fin novembre
- Interface entre EFLUID et ATOS, en cours de développement

Nous avons également dû faire face à des difficultés d'approvisionnement du matériel.
Les compteurs sont maintenant disponibles, mais les concentrateurs sont livrés au compte-goutte, or ils sont indispensables au fonctionnement global du système.

Nous nous sommes regroupés avec 70 autres régies dans une association, ELDMetering , afin de gérer les approvisionnements et les développements logiciels.

Le schéma de fonctionnement de principe est le suivant :

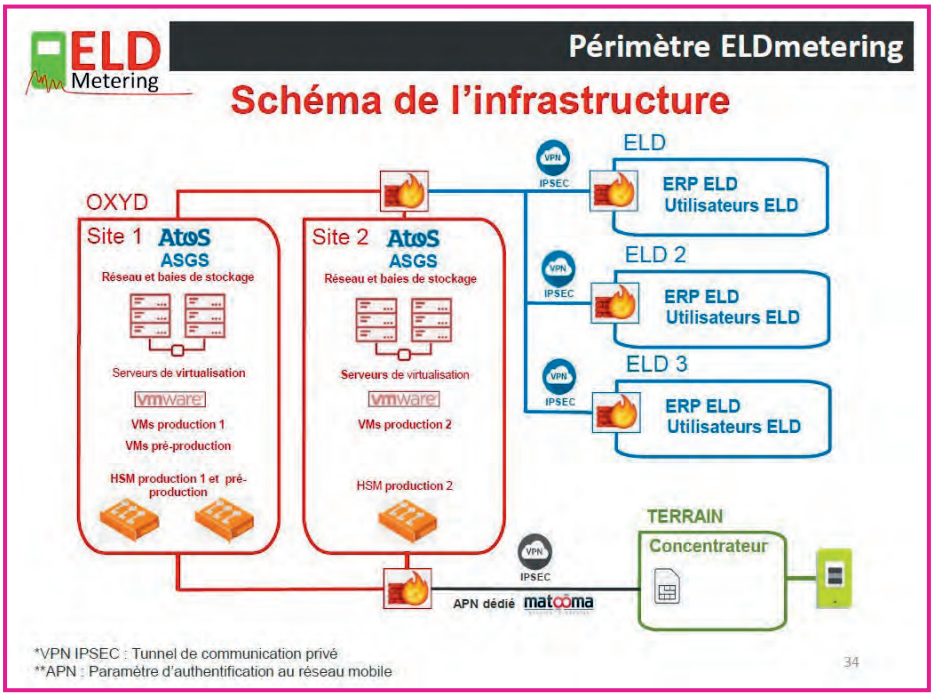

Refus de pose :

Refuser la pose du Linky, c'est s'opposer à l'exécution du service public.

- Les CGV autorisent les Gestionnaires de réseaux à procéder à des changements de compteurs
- La régie peut suspendre l'alimentation d'un client qui refuserait la pose du Linky
- En cas de refus du Linky, la régie peut facturer la relève à pied.

Le poseur ne peut pas entrer dans une propriété privée changer le compteur sans accord du propriétaire ou du locataire.

- Ne concerne pas le remplacement dans un coffret extérieur (accessible depuis la voie publique)
- Ne concerne pas le remplacement dans un jardin, cour, couloir de copropriété accessible depuis l'extérieur car ouvert.

Le compteur surveille mes faits et gestes

- C'est faux, le compteur n'est doté d'aucun dispositif permettant d'enregistrer des mouvements, du son ou des images.
- Certains clients ont cru que la diode qui clignote sur le compteur signifiait un enregistrement. Cette diode clignote en fonction de la consommation et c'est tout (c'est déjà le cas sur les compteurs électroniques actuels).

Le compteur présente des risques pour ma santé

Plusieurs études (Inéris, Criirem, LNE, Ademe) ont été réalisées par L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation de l'Environnement et du Travail) et ont conclu à une faible probabilité…que cela engendre des effets sanitaires à court ou long terme.

Mon fournisseur et le GRD pourront connaître mes habitudes de consommation

Non, la CNIL a encadré strictement la collecte des données.
Le Linky peut mesurer :

- Les index de consommation
- La courbe de charge. Cette courbe n'est transmise qu'avec l'accord du client. Mesures par pas de 10 minutes minimum.
- Les données relatives à la qualimétrie et à la sécurité du compteur. Ces données n'ont aucun caractère personnel.

Ma consommation augmente avec le Linky

Faux. Le compteur et son disjoncteur interne sont beaucoup plus précis et moins tolérants que les anciens matériels. Ce sont les anciens compteurs qui avaient tendance à dériver dans le temps et à compter moins que la consommation réelle.
Le nouveau compteur peut donc disjoncter si le client était à la limite supérieure de son réglage de puissance. Ce qui entraine une augmentation de la puissance souscrite et donc de l'abonnement.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Remise des cadeaux aux enfants de CM2 entrants au collège

Alfred Possoz remet à Monsieur le Maire les archives de l'association des Anciens combattants

Fabrication de masques Made In Montvalezan

Réunion de travail du Centre Communal d'Action Sociale

LES ELUS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Jean-Claude FRAISSARD - Président
- Catherine GARANDEL – Vice-présidente
- Odile VILLIOD
- Laurent HANICOTTE

BUDGET PRIMITIF DU CCAS - FONCTIONNEMENT

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est voté par son Conseil d'administration.

Les propositions budgétaires sont présentées au Conseil municipal de la commune qui vote la subvention d'équilibre nécessaire pour financer les actions sociales regroupées au sein du budget du CCAS.

On retrouve ainsi sur ce budget : le foyer logement « Brindze II », la crèche, le service civique, le jumelage Perros-Guirec, le secours d'urgence, les colis de Noël des aînés, le Noël des enfants des employés communaux, les subventions de fonctionnement d'associations à caractère social.

98 % des charges de personnel concernent la refacturation du personnel de la crèche.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 314 000 €

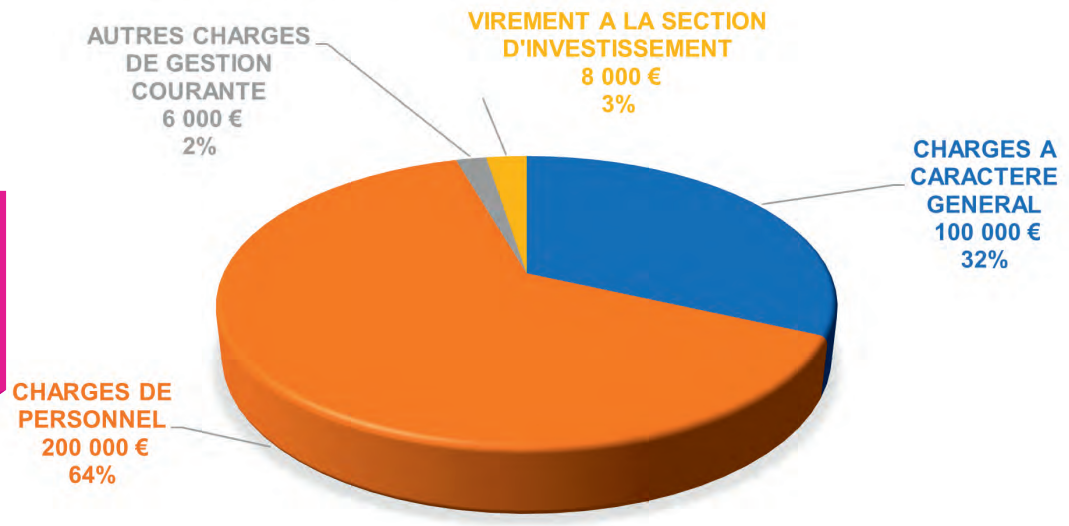

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 314 000 €

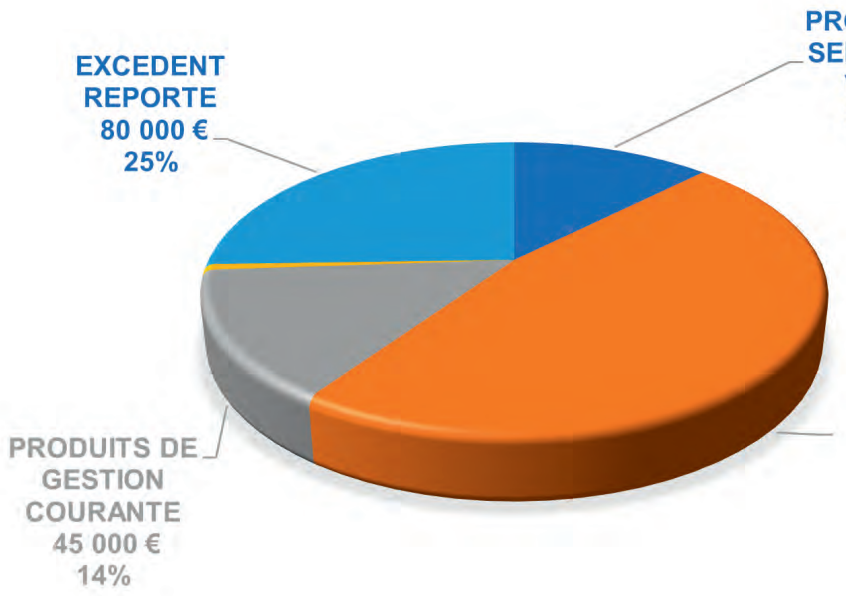

L'amicale des Anciens Combattants à fait un don de **2188.47€** au profit du CCAS

**les chiffres des budgets sont arrondis*

BUDGET PRIMITIF DU CCAS - INVESTISSEMENT

Le CCAS suit un programme de réfection de 2 appartements par an au foyer logement la Brindze 2

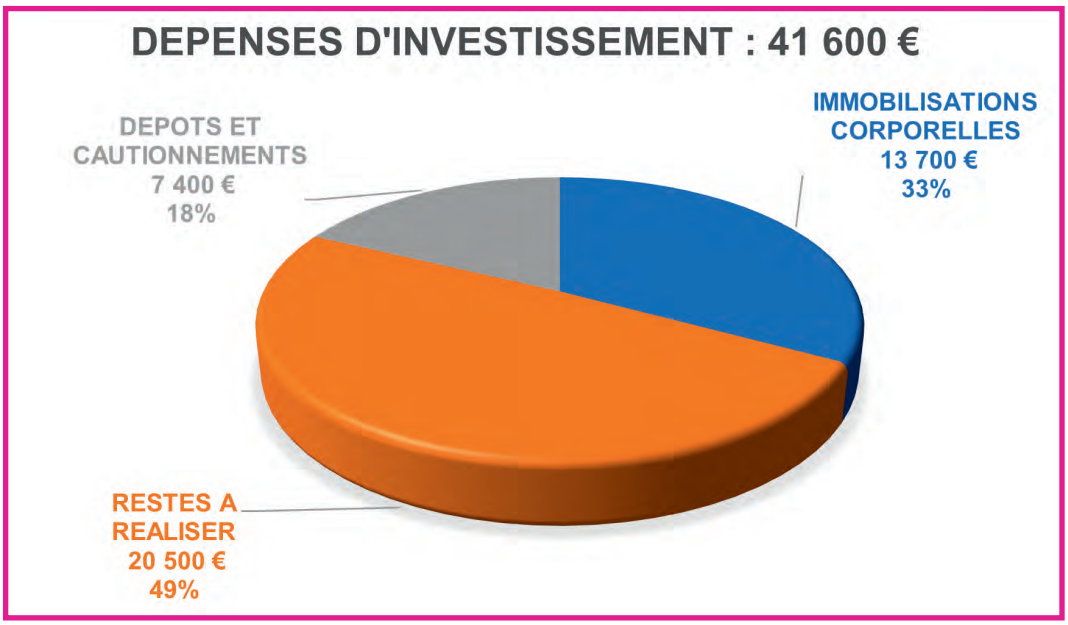

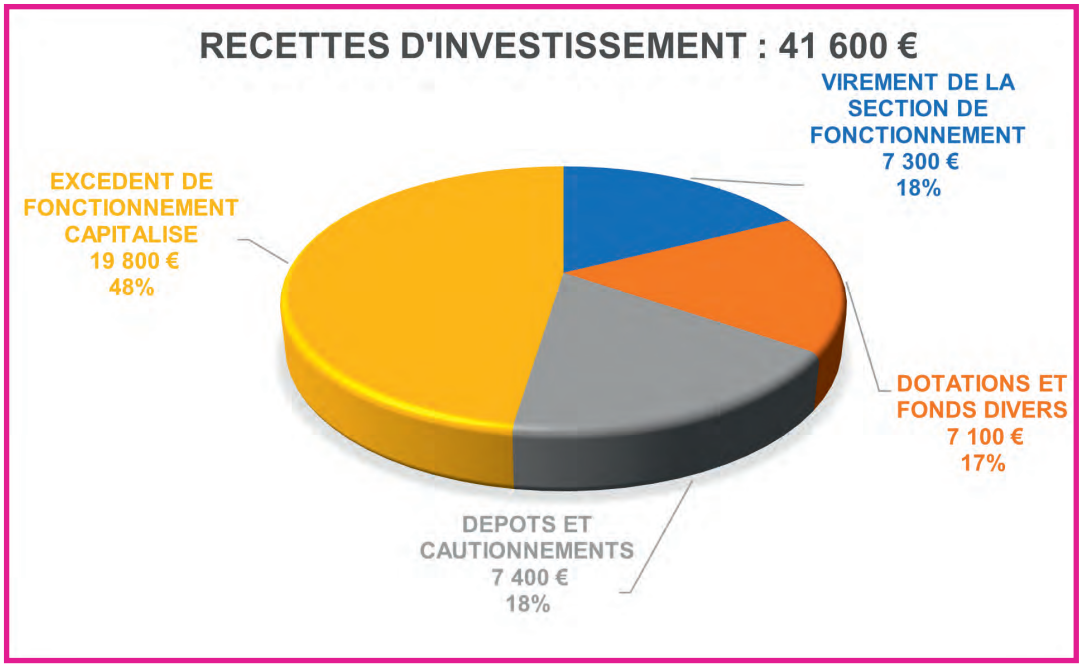

**les chiffres des budgets sont arrondis*

ECHANGE PERROS-GUIREC

En raison des mesures sanitaires en vigueur liées à la crise du COVID-19, les échanges entre les communes de Montvalezan et Perros-Guirec n'ont pu avoir lieu cette année. Ce fut fort dommage.

Malgré tout, nous aspirons tous à nous retrouver et profiter pleinement de ces agréables et bons moments d'échanges.

Au plaisir de nous revoir en 2021.

En attendant, portez-vous bien !

Sylvie ROSTAING - Service Accueil

accueil@montvalezan.fr - 04.79.06.84.12

CCAS - SERVICE CIVIQUE — LIEN PRESENCE AUPRES DES AÎNÉS

Cette année c'est Auriane LIBERATI, âgée de 22 ans et originaire de Moselle qui vous rendra visite.

J'ai la chance de prendre la suite d'Anaïs pour cette quatrième saison du service civique. Cette mission m'a séduite car elle allie deux choses que j'aime particulièrement : le lien social et la proximité avec la nature.

Il me tarde de partir à la rencontre des aînés, de partager avec eux à propos de la région, de leurs histoires personnelles, mais aussi de leurs ressentis durant cette période si particulière pour laquelle toutes les précautions sont de mise. Je serai aussi présente pour leur apporter une écoute bienveillante, une aide lorsque cela sera nécessaire, ainsi que des anecdotes sur ma région d'origine, la Lorraine, et sur moi-même. Je ferai tout mon possible afin que les aînés soient satisfaits de cette rencontre et souhaitent poursuivre cet échange l'an prochain.

La saison précédente, allant d'octobre 2019 à mai 2020, Anaïs Guilleux aura effectué **215 visites** à votre encontre pour un total d'environ **440h** ; principalement des visites d'une heure mais aussi beaucoup ayant duré 3 heures et plus.

Malgré la situation très particulière qu'a engendré le confinement, Anaïs a continué de donner son énergie afin de rester en contact avec vous, puisque pendant cette période elle a passé **64 appels téléphoniques et vous a envoyé des cartes postales de sa région.**

Durant sa mission Anaïs vous a accompagné pour :

- Une sortie cinéma à Bourg-Saint-Maurice
- De nombreuses ballades
- Quelques sorties skis
- Un portage de bugnes
- Des sorties courses ou rendez-vous personnels

Elle a aussi créé en lien avec quatorze aînées de la commune un carnet de 32 recettes locales, « L'Echo des Saveurs », que vous pouvez vous procurer en mairie au tarif de 8€.

LAISSEZ PARLER VOS PAPILLES !

Les échanges que vous avez pu partager avec elle autour de l'histoire de la région, des recettes locales, de vos histoires et des activités diverses (comme le tricot ou le ski) ont été, sans aucun doute, une source d'enrichissements mutuels.

Si vous n'aviez pas reçu la visite d'Anaïs et que désormais vous souhaitez recevoir Auriane, n'hésitez pas à la contacter au **06.34.45.88.48 ou au 04.79.06.84.12**, ce sera avec plaisir qu'elle viendra à votre rencontre.

CCAS - CRECHE LES P'TITS MOUZETS

L'équipe de la crèche pour cette saison 2020/2021 :

Mélanie FORESTIER
Infirmière

Julie BRESNU
Agent Social

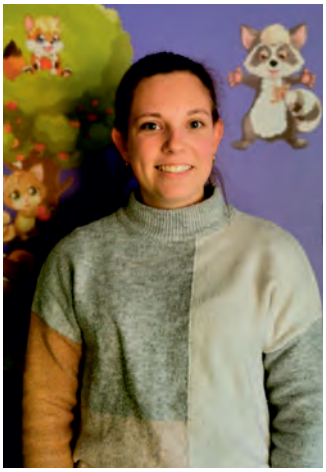

Faustine CROZ
Agent Social

Camille LEMARDELEY
Agent Social

La nature et la découverte sensorielle au cœur de l'éveil de nos P'tits Mouzets

Les compétences du tout petit sont d'abord sensorielles et motrices. Il convient de mettre à disposition un espace à la fois riche d'opportunités de développement et suffisamment épuré pour favoriser les explorations et le bien-être.
C'est ainsi que l'éveil des sens a été au cœur de nos projets d'été et nos enfants y ont pris beaucoup de plaisir.

Quoi de mieux pour nos tout-petits que de réaliser les activités sensorielles pour se rapprocher de la nature et partir à la découverte de nouvelles textures telles que la farine, la mousse à raser, le terreau, du bois, de l'herbe, des pommes de pin… et bien d'autres éléments qui attiseront leur curiosité. Un superbe moment de découverte sensorielle qui permet aux enfants de développer leur motricité et leurs sensations avec la préhension, mais aussi leur vision du monde avec la notion de texture, de couleur et d'objets…

CCAS - LOGEMENTS

Les logements communaux

La commune possède des logements « saisonniers » qu'elle met à disposition de ses agents saisonniers et à la location de socio professionnel s'il en reste de disponibles après la période de recrutements.
Les logements saisonniers : La brindze II ; La Chanousia ; Les Bouquetins ; Les Terrasses ;Le Pole public .

Le CCAS et les services de l'OPAC de Savoie

L'OPAC de Savoie possède deux bâtiments sur la station : Les merisiers et la Brindze I ; **Ce sont des logements à loyers modérés pour des locations à l'année.**

Afin d'obtenir un logement dans un de ces deux bâtiments **il faut se rapprocher de l'OPAC de Savoie** (Antenne de Moutiers) ou faire une demande en ligne www.demande-logement-social.gouv.fr.
Les logements de l'OPAC DE LA SAVOIE sont attribués en fonction de leur libération par les locataires en place.
En Savoie, le nombre de demandes est supérieur au nombre de logements libres à la location. Le délai d'attribution dépend de ce rapport et du secteur géographique recherché.
En cas d'urgence, prévenez le centre communal d'action sociale de Montvalezan qui sensibilisera l'OPAC.
Les logements sont attribués par la Commission d'Attribution de Logement (CAL) de l'OPAC qui examine les dossiers de candidature.

AFFAIRES SCOLAIRES - SERVICES PERISCOLAIRES MUNICIPAUX

Garderie du soir

Le 02 juillet 2020, le Conseil Municipal a voté l'ouverture d'une **garderie périscolaire à l'année.**
Depuis le début de l'année scolaire 2020-2021, les enfants peuvent être accueillis de **16h30 à 17h55, les lundis, mardis et jeudis**.
Vous pouvez les récupérer à la carte durant ce créneau.
Les conseillers municipaux ont délibéré pour un tarif unique de 4€.
Les inscriptions se font via le site des services périscolaires : https://www.periscolaire-montvalezan.fr/

Garderie du vendredi après-midi

Pour la saison d'hiver 2020-2021 (du 14 décembre 2020 au 09 avril 2020 inclus), un service de garderie est mis en place **les vendredis de 13h30 à 16h30 au tarif de 6€ (avec inscription obligatoire des enfants pour l'ensemble de la saison d'hiver.**
La cantine est également ouverte pour les enfants.
Les vendredis d'hiver il est possible de prolonger le service de garderie de 16h30 à 18h00 au même tarif que les autres soirs, soit 4€.
Les enfants peuvent être récupérés le vendredi à :

- 11h30
- 13h30
- Entre 16h30 et 17h55

L'aide aux devoirs n'est pas incluse dans les services de garderie périscolaire.

AFFAIRES SCOLAIRES - LE MOT DE L'ECOLE

Une rentrée particulière !

Les maternelles

Classe de Madame LEPINE avec India KOCSIS (ATSEM) : 22 élèves

Petite Section Maternelle

Lyson MOREL Tinley GORAK Katel DUNIÉ HELBERT Matys SANDOVAL (derrière)

Romy SILVA Marius PAQUELET Clémentine BAZILE Ulysse DAVILLER (devant)

Moyenne Section Maternelle

Emile MAITRE MORGAN Leo KRAUS Charlotte SILVA Tom BOURGEAU (derrière)

Gabin GAIDE Liséa FRAISSARD Aaron GAIDET DE LA CORTE (devant)

Grande Section Maternelle

Efi PILLET FRÈRE Léonie PIGEAULT Giulia-Maria LANOUE (derrière)

Léo MONTIER Lyne REYNARD GAIDE Maya CRUZ Eva OTTOBON (devant)

Les primaires

Classe de Madame BARBIER avec Christelle BABIS (ATSEM) : 25 élèves

CP

Cassandre HENRY - Lilou MANNEQUIN MINISINI - Clémentine SAINT-MARTIN - Candice GAIDET - Lydia ARPIN-PONT - Thylane POSSOZ - Léonie PAQUELET

AFFAIRES SCOLAIRES - LE MOT DE L'ECOLE

3 CM2 : Romane POSSOZ BABIS - Camille GAIDE - Thomas GAIDE

5 CM1 : Nessa REYNARD GAIDE - Enzo TOURY - Laura GAIDET - Elliott MAITRE MORGAN

Sophie ARPIN PONT

5 CE2 : Yanis POSSOZ BABIS - Léo VALENTIN AVENDANO - Elisa COLLIN OTTOBON -

Liv OTTOBON - Martin MATHIEU

5 CE1 : Mila MARTIN - Léanne FRAISSARD - Sinahé TAN - Robin POSSOZ - Thialyne PALMIERI

Cette année, l'ouverture d'une classe saisonnière était initialement prévue depuis les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de printemps. Cette classe supplémentaire a finalement débuté le 08 décembre.

Céline BOULAIS, professeur des écoles, rejoint l'équipe enseignante.

Les enfants sont répartis différemment ;

- Classe de Mme LEPINE : 9 PS / 9 MS
- Classe de Mme BOULAIS : 8 GS / 7 CE1 / 5 CE2
- Classe de Mme BARBIER : 8 CP / 5 CM1 / 3 CM2

POUR RAPPEL MESURES SANITAIRES

Seul un parent est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement afin de venir chercher son/ses enfant(s) au service périscolaire.

Le protocole est le suivant :

- Se présenter au visiophone de l'entrée principale de l'école afin de pénétrer dans l'établissement, en refermant bien la porte derrière soi
- Se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique à disposition
- Mettre des sur-chaussures également à disposition
- Une fois votre enfant récupéré, mettre les sur-chaussures dans la poubelle prévue à cet effet
- Se désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique à disposition avant de sortir de l'établissement.

ASSOCIATION - LES ANCIENS COMBATTANTS

Au mois d'août un pionnier de la station nous a quitté ,Yvon est parti dans une très grande souffrance.

Libéré du service militaire le 27 janvier 1962 après 28 mois de service dont 14 mois en Algérie (il est titulaire du diplôme de maintien de l'ordre ; de la médaille commémorative d'Algérie).

Porte-drapeaux de 2001 à 2008 ; Vice-président de 2008 à 2019.

Il passe avec succès les tests de moniteur de ski, il enseigne à l'école de ski de Tignes.

En 1965 il revient au pays à l'ESF de la Rosière mais à l'époque les leçons sont plutôt rares alors il crée une épicerie (Chez Jean), mais les livreurs ne montaient pas à la Rosière ; il est obligé de se ravitailler au supermarché à Bourg St Maurice par ses propres moyens, ensuite il s'investit dans un magasin Arpin's sports. A l'époque le bénévolat était encore monnaie courante, comme il s'occupait du ski de fond à l'école de ski : entretien des pistes de fond, du damage de celles-ci ,il avait imaginé et fabriqué un sabot pour faire la trace des skis de fond. Le damage se faisait le matin ou le soir en fonction du temps et des conditions de neige. Il était avec Yvon Noir dans ce domaine. Ce sabot étant tracté par un scooter des neiges que le service des pistes nous prêtait gracieusement.

En 1977, Yvon quitte l'ESF pour s'occuper de son magasin. Yvon faisait partie du conseil d'administration des remontées mécaniques durant toute la période que la commune a géré la station.

A titre personnel, Yvon était un ami on s'est côtoyé depuis l'école, au Châtelard, aux Eucherts (où on a gardé les vaches ensemble), à la Rosière. Dans ces villages on était voisin, on s'est retrouvé au club des sports, à l'ESF, aux anciens combattants.

On ne le verra plus sur la route de Putetruit, Adieu Yvon et merci.

Mes pensées vont vers : Irène sa femme, Christophe et Magali ses enfants, ses petits enfants et toute la famille.

A.P

Alfred Possoz a remis le 21 juillet 2020, en main propre, les documents de gestion de l'association des anciens combattants de Montvalezan. Parmi ces documents les comptes de 1968 à 2020, le livre d'or des anciens combattants.

Alfred Possoz a été Président de l'association du 8 mai 1995 au 31 décembre 2020.

Pendant ces 25 années en tant que Président, il a organisé et participé aux cérémonies commémoratives du 08 mai, du 11 novembre, à la cérémonie commémorative du Roc Noir…

Il a pris le temps de travailler avec les institutrices pour faire participer les élèves à la lecture des Morts au combat.

Appelé sous les drapeaux le 5 septembre 1956 au 7ème B.C.A à Bourg St Maurice où il fait ses classes avec Aimé Pivot.

Départ le lendemain de Noël le 26 décembre 1956 depuis son village les Laix pour l'Algérie, à côté de TIZI OUZOU.

Sur 2 ans là-bas il n'aura eu qu'une seule permission de 15 jours.

« j'étais dans la section des Eclaireurs skieurs…lors de opérations avec hélicoptères …c'était pour nous »

Alfred a été nommé éclaireur d'élite le 10 mai 1958 et a obtenu le diplôme du maintien de l'ordre de l'A.F.N pour les 24 mois passés en Algérie ainsi que la médaille commémorative.

Libéré le 28 novembre 1958 après 28 mois de service (4 mois en France et 24 en Afrique du Nord), il est rentré fin décembre 1958 en France et a retrouvé son village.

Alfred a été le premier moniteur de la Rosière mais aussi directeur de l'ESF pendant 31 ans.

Nous le remercions chaleureusement pour son implication dans la vie communale.

Souvenons-nous... il y a 75 ans, l'armistice de la seconde guerre mondiale était signé.

Cette année une commémoration un peu spéciale… Monsieur le Maire a célébré seul ce jour de mémoire, au nom des anciens combattants et de la population confinée.

ASSOCIATION - LE CLUB DES JOURS HEUREUX

2020 se termine et nous sommes au bilan de cette année très pauvre de rencontres et découvertes suite à la crise sanitaire de COVID-19.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 07 janvier et notre club rassemble **aujourd'hui 68 adhérents**. Bienvenue aux nouveaux adhérents venus de la Haute-Tarentaise, qui confortent notre Club pour nos rencontres et nos sorties voyages. Lors de notre Assemblée Générale, nous avons pris connaissance du bilan financier. Satisfaisant, il nous a permis de décider de nos sorties et rencontres de l'année.

La nouvelle composition du bureau s'établit comme suit : Madame Nicole Fraissard, Présidente, Madame Arlette Noir, trésorière, Madame Elodie Veilex, secrétaire, Mesdames Jacqueline Villaz, Simone Villaz et Monique Geraci, membres du bureau.

Suite à la crise sanitaire de la COVID-19 , notre voyage de printemps qui devait nous conduire à visiter la Bretagne du 10 au 16 mai 2020 est reporté du 29 mai au 04 juin 2021.

Nous continuons de vendre nos productions (maison) confitures et bugnes, les jeudis durant les saisons et le jour de la fête des clarines (malheureusement cette année elle n'a pas pu avoir lieu), pour alimenter nos finances.

Nouveauté de cette année 2020, nous avons vendu nos productions devant l'Office de Tourisme des Eucherts et les bugnes fabriquées en direct par des membres actifs du Club.
Nous remercions les nouveaux propriétaires du camping de la Rosière, Catherine et Olivier pour leur soutien au Club durant l'été.

Malheureusement, cette année 2020 a été triste pour le club des Jours Heureux qui a perdu son ancienne Présidente, Madame Thérèse Fudral dont un hommage lui a été rendu par la Présidente lors de ses obsèques :

« Aujourd'hui le Club des Jours Heureux est triste, dans la peine et le chagrin. Il vient de perdre l'un des siens, Thérèse, tu nous as quittés, tranquillement dans ton sommeil. Je ne peux te laisser partir sans retracer le parcours que j'ai partagé avec toi au sein de ce club. Dans les traces de l'Abbé Poupon et suite au départ de Dominique Bertrand tu resteras 12 ans Présidente du Club des Jours Heureux.
Que de temps passé au service des autres, que de voyages organisés, L'Auvergne en 2005, le Périgord en 2006, la Croatie en 2007 et bien d'autres. Des loupés aussi, comme la sortie dans les Dolomites que nous avions organisée ensemble et finalement toi comme moi pour raison de santé n'avons pu y participer.
Ton investissement pour le Club restera pour moi un exemple. Tu as tracé un sillon dans lequel je me suis engagée.
Je n'oublierai jamais le jour où tu es venue me chercher pour intégrer le Club des Jours Heureux. Et sans hésitation je suis partie à tes côtés, quelle leçon de vie tu m'as donné. Ton charisme, ta bonne humeur, ton coup de gueule pour te faire respecter de tous les adhérents, permettaient de passer d'excellents séjours.

D'un commun accord, j'ai pris la Présidence du Club et tu étais toujours là à mes côtés pour me guider dans tous les évènements à organiser jusqu'au jour où tu as senti que j'étais prête, tu t'es retirée sans doute avec la satisfaction du devoir accompli, sans regret et en toute confiance, la seule chose qui me manque, c'est ton charisme qui t'était propre !

Je n'oublierai jamais ton sourire, un jeudi matin devant l'office de tourisme pour la vente des bugnes, par un temps froid, Jacqueline et moi nous étions congelées, et toi tu arrivais en petites chaussures, sans chaussettes et en tee-shirt sous ta petite polaire !

A chaque voyage, quand le temps était incertain et pluvieux tu venais me voir et tu me disais « t'inquiète pas l'Abbé Poupon et tous les adhérents partis dans les étoiles nous protègent » , et dans la matinée, le soleil de nouveau brillait.
C'est à toi Thérèse, qui maintenant a rejoint les étoiles de nous protéger et nous donner la force de poursuivre sur tes traces.
Je te remercie personnellement ainsi que l'ensemble des membres du Club des Jours Heureux pour tout ce que tu as fait.
Nous transmettons aussi toute notre amitié, à tes enfants, ton compagnon et toute ta famille.
A chaque rassemblement, repas, sortie, tu vas nous accompagner. Il y aura toujours un geste, un mot, pour nous remettre en mémoire ton franc parler, ta bonne humeur et ton assurance face à la difficulté.
Tu vas me manquer et nous manquer Thérèse, veille sur nous, nous ne t'oublierons jamais. »

Une pensée pour les autres membres du Club qui nous ont quittés cette année : Paul Jarre, André et Francis Sallin, Justin Robert Sallin, Eglantine Gapihan, Albert Gaide, Pascale, la fille de Monique Geraci et très récemment Simone Villaz.

A chacune et chacun sans discrimination d'âge (à partir de la majorité…. !) le Club est ouvert à toute personne intéressée.

Pour *le Bureau, La Présidente , Nicole FRAISSARD.*

ASSOCIATION - LE SOU DES ECOLES

Il est bien difficile de résumer cette année 2020 dont les évènements soudains et improbables, nous ont contraint à annuler la plupart de nos manifestations !

Seule la tombola du début d'année a pu se dérouler presque normalement. Merci à tous les acteurs de la station pour leurs nombreux lots qui attirent chaque année plus de monde !

L'annulation des ventes de gâteaux, du feu de la Saint Jean, de la fête des Clarines et de la soirée de novembre n'entache pas notre dynamisme et notre volonté de récolter des fonds pour les activités culturelles et sportives des enfants de l'école de La Rosière.

Ces activités ont évidemment été réduites également, mais elles ne sont que reportées à plus tard !

Pas de sorties possibles ? Soit ! L'association a décidé de verser 5000€ à l'école pour lui permettre de renouveler ou ajouter du matériel et des jeux dans ses nouveaux locaux, réintégrer depuis peu par les enfants : fiches mémo pour chaque enfant, livres, jeux éducatifs, matériel de loisirs, etc.. nos petits écoliers ont de quoi faire !

L'indispensable et excellente relation entre l'association et les enseignantes Chrystèle Barbier et Véronique Lépine est toujours présente et nous les remercions pour leur investissement.

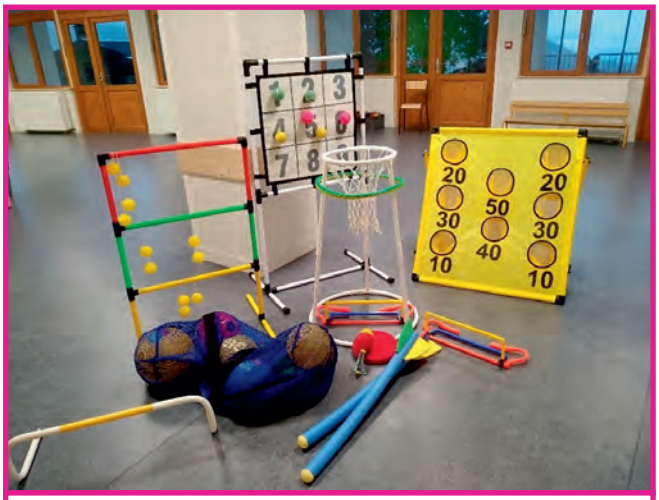

Petit extrait du matériel de sport acheté cette année.

Nous avons une très grosse pensée pour Nico, qui a toujours donné de son temps et de sa bonne humeur à l'association, en particulier pour le feu de la Saint Jean, les sketchs de la soirée de novembre, les préparatifs de la fête des Clarines. Il mettait au profit de l'association ses compétences multiples, toujours avec le sourire, et avec un investissement constant.

Présidente : Jennifer Arpin-Pont
Secrétaire : Catherine Garandel
Trésorière : Fiona Gaide

ANECDOTES DE NOS AÎNÉS

@académie de Val d'Isère - Recueil des mémoires

La congrégation des sœurs de Saint Joseph de Moutiers (Savoie) en France et au Brésil (1828-1928)

Quand elles devenaient religieuses, automatiquement elles changeaient de «prénom».

Moins d'un mois après l'arrivée de la première caravane au « Brésil » l'évèque faisait demande à mère Adèle six nouvelles religieuses qu'il avait promises aux administrateurs de la Santa Casa de Paranagua. A Moutiers les missionnaires furent désignées sans retard donc M. Clémence Gaidet de Montvalezan-sur -Séez (son nouveau prénom Faustine). Les sœurs quittèrent Moutiers le 22 février 1897 montèrent à Paulliac à bord de la Cordillère. Le 14 MARS les sœurs débarquaient à RIO. La petite caravane quitta cette ville le samedi 20 mars et arriva le lundi à Paranagua « après une traversée très pénible écrit sœur Euphasie nous avons tellement souffert que nous croyions notre dernière heure arrivée ».

Mère Ildéfonise, une Irlandaise, assistée de onze sœurs et d'un certain nombres d'employés, gouverne ce petit monde. On m'a présenté deux religieuses venues de France en 1897 et qui n'ont jamais revu le pays natale, sœur Marie-Françoise et sœur Faustine qui a dirigé la cuisine pendant vingt-cinq ans et que j'ai trouvée au potager, au milieu des légumes d'Europe.

Il y a dans la ville de Curityba une française que tout le monde connait et vénère, sœur Faustine. Elle s'appelait dans le monde GAIDET Marie-Clémence. Elle est née à Montvalezan-Sur-Séez et n'est jamais revenue au pays natal d'où elle est parti en 1897.

Avant de quitter le Parana je lui demandais si elle avait des commissions pour la Savoie. L'humble religieuse converse répondit « Il y a dans ma paroisse natale et en Savoie, beaucoup de filles jeunes et aussi des vieilles qui ne savent pas que faire de leur vie. Dites leur qu'elles viennent ici, il y a beaucoup à travailler pour le bon dieu et aussi pour la France. »

J'ai promis de transmettre le message de sœur Faustine, voila qui est fait.

Petites nouvelles « D'antan » - 8 mai 1921 – Echo de l'époque

1921 la fête de Jeanne d'Arc

La première fête de Jeanne d'Arc nationale à été célébrée par le pays tout entier dans un magnifique élan de foi patriotique et religieuse. Peu nombreuses chez nous sont les municipalités qui ont boudés honteusement la sainte de la patrie. Et la notre ne fut pas de celles-là. Monsieur le Maire de son écharpe et tout les membres du Conseil Municipal sont venus occuper à l'église, les places qui leurs avaient été réservées. Cette présence à titre officiel des autorités civiles dans les églises prouve que nous vivons dans une atmosphère nouvelle, non entièrement pure mais déjà quelque peu assainie.

A l'évangile Monsieur Abbé Chavoutier professeur à Beauséjour a prononcé un panégyrique d'une note simple et juste qui à été beaucoup goûté par toute l'assistance, il nous à montré dans jeanne d'Arc la « bonne française » et la bonne chrétienne. A l'issue de la messe nous avons béni une statue de Jeanne d'Arc donc le modèle de fort bon goût sort de la banalité ordinaire. Cette statue à été offerte à la paroisse par une généreuse donatrice qui désire garder l'anonymat. Qu'elle reçoive par la voie de l'Echo « l'expression de la très vive gratitude de tous les Montvalezanais ses compatriotes. Le soir à la tombée de la nuit des feux de joie, allumés sur les hauteurs aux Laix, au Chatelard, au Mousselard embrasèrent l'horizon. A la « ville » nous fûmes moins favorisés nous nous contentâmes des lampions ordinaires aux verres multicolores pour illuminer l'église, le clocher et la cure.

1926 : Les feux à la St Jeanne d'Arc au Chabloz, à Corny à St Michel, au Mousselard, à la Rochette, au chef lieu mais j'ai entendu dire que cette année le bois avait manqué au Laix et au Solliet, une dizaine de feux.

GAIDE Emile dit « Milou »

ASSOCIATION LES GALOPINS

« Les Galopins » ont passé une bonne saison d'hiver 2019 - 2020 avec à leur tête Maud Bertrand et Lena Molin. Une équipe d'animateurs a été constituée pour accueillir au mieux les enfants. Malgré, les conditions de fermeture précoce le vendredi 13 mars 2020, face à la crise sanitaire, la saison s'est bien déroulée pour le plaisir des grands et des petits. Toujours une belle ambiance dans nos locaux avec autant de vacanciers habitués à la Rosière ou novices à la montagne.

La saison d'été 2020 s'est très bien déroulée !

Un protocole sanitaire a été réfléchi en profondeur et mis en place par Maud et son équipe afin de pouvoir accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires possibles face à cette crise du COVID19 que nous avons dû tous apprivoiser (accueil à l'extérieur directement dans le jardin, prise de température et lavage des mains dès l'arrivée, masques pour les adultes…). De retour aux Galopins de la Rosière centre nous avons eu une magnifique saison au niveau de la météo, et nous avons pu profiter de l'aménagement du jardin extérieur (trampoline, serpent gonflable, parasols, petites piscines gonflables et table de ping-pong…). Merci à l'ESF et aux services techniques pour l'aide et la mise en place.
Maud et sa petite équipe 100% féminine cette année, motivées, dynamiques et soudées ont satisfait nos petits galopins et leurs familles dans le bon fonctionnement et la bonne ambiance en proposant un maximum d'activités amusantes au sein des galopins (pas de patinoire, golf, …pour éviter les déplacements).
Nous avons eu de plus en plus régulièrement la visite d'enfants locaux, en nombre de 36 enfants habitants sur les communes de Montvalezan, Séez et même de Sainte-Foy. C'est un réel plaisir de les voir grandir, évoluer et toujours autant aimer les Galopins ! Merci aux parents pour leur confiance et aux enfants pour leurs sourires !
C'est un cadre agréable pour travailler, une bonne cohésion et donc une bonne ambiance pour les enfants et parents.
La gratuité des activités pour les enfants continue, grâce à l'aide de La Mairie que nous remercions.

Maud et nos animateurs soutenus par Thibault GAIDET et l'office du tourisme, ont encore plein d'idées de développement pour attirer et proposer des activités à nos jeunes pour l'été prochain ! Nous remercions tout le monde pour leurs conseils et soutien !

C'est donc avec grand plaisir, que je vous donne rendez-vous pour l'année 2020 – 2021 !
Prenez soin de vous… !!

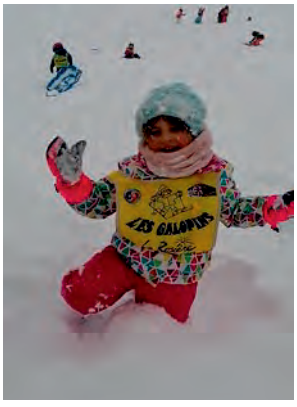

ASSOCIATION LE SKI CLUB

Bonjour à tous,

C'est un hiver 2020, qui restera gravé dans les mémoires….

La disparition tragique de Nicolas GAIDE qui a toujours été une personne importante au sein du Club de La Rosière.

D'abord coureur, faisant partie des équipes de France de saut à ski, puis entraîneur de cette catégorie, partageant sa passion du sport et de la montagne, mais aussi papa toujours volontaire pour aider lorsque nous avions besoin de lui, sur les courses, lors des San Bernardo…Sa motivation pour skier par tous les temps, tous les jours et sa joie de vivre, qui mettait tout le monde de bonne humeur resteront à jamais dans nos pensées.

Les 100 ans du Club créé en 1920, un siècle où les coureurs, champions et bénévoles se sont succédés pour faire fonctionner et perdurer ce club qui est la fierté de notre station. Nous comptons sur les générations futures pour continuer à représenter et développer cette association emblème de La Rosière.

Le déménagement dans nos nouveaux locaux, situés au rez de chaussé de l'extension de la Maison du ski. Merci à Monsieur le Maire, ses adjoints et élus ainsi que la commune pour la réalisation de ce projet qui offre des conditions idylliques d'accueil à nos coureurs, et de travail à nos entraîneurs.

Notre association compte à ce jour, 45 enfants répartis de U8 à Grand Prix en Alpin, une section snowboard et une section freestyle.

Notre équipe d'entraîneurs a fait encore une fois, un travail de qualité, qui permet à nos jeunes licenciés de s'épanouir au sein du club. Des jeunes toujours motivés pour skier et faire du sport.

Cette année nous avons 2 représentants du ski club en ski études : Noémie Gaide qui est en 5ème et Cléa Possoz en 6ème.

Ce fût une saison de ski écourtée, malgré tout, les coureurs ont comme tous les ans, fait un stage en Autriche durant les vacances de la Toussaint, et ont eu des entrainements assidus, le mercredi, vendredi après-midi, le week-end et toutes les vacances scolaires hivernales.

Merci à Christophe MATTAZZI pour son investissement qui quitte le ski club et bienvenue à Franck MANDRILLON, qui devient notre entraîneur principal. Franck gérera le club, coordonnera les entraînements auprès des entraîneurs déjà en place dans l'esprit du projet sportif du club.

La reprise des activités sportives s'est faite en Juin avec des séances de sport encadrées par Cathy GUIGON, Maxence ROLLIN, puis avec Kevin LAGIER en Juillet. Au programme, rando, course à pied, roller, vtt, renforcement musculaire….

Nous les remercions tous les 3, pour avoir permis aux coureurs de continuer à s'entraîner dans un contexte si particulier.

Je tenais à remercier du fond du cœur Sébastien Gaidet qui a fait partie du club durant 13 ans. Très investi dans son travail d'entraîneur pour les U8 et la section Freestyle, mais aussi lors des animations, événements et courses organisés par la structure. Merci Séb pour tout ce travail et cette énergie, le club de la Rosière te doit beaucoup !

Merci aux parents pour leur aide sur les différentes courses et lors des animations.

Un grand merci à tous nos partenaires, pour leur soutien : Les mairies de Montvalezan et de Séez, la DSR (les caisses, les RM et les pistes), l'ESF, L'Office de Tourisme, la Banque Populaire.

Le bureau du club se compose de 10 bénévoles : Karine ARPIN-PONT (Présidente), Martine RECORDON (Trésorière), Fabien TRINQUET (Vice-Président), Frédéric BRIE (Secrétaire), Laurent HANICOTTE, Hervé LUCIANNAZ, Jocelin PILLET, Joel CHENAL, Stéphane GAIDE et Thibault GAIDET.

Nous souhaitons un très bon hiver à tous nos compétiteurs.

Sportivement, Le bureau

SECTION SNOWBOARD

J'avais en charge 6 snowboardeurs dont deux filles qui ont pu découvrir le SST.
Perrine s'est malheureusement blessée en début de saison et a eu un hiver quasi off.
Lors de la première étape un de nos rider Tom s'est illustré sur le DC park de Meribel en se classant sixième.
Notre deuxième rendez-vous était à la Plagne en boardeur cross où cette année, nous serons mieux armés grâce à une subvention que Karine nous a dégotée.
Une aubaine pour cette section qui pourra jouir de 2 boards typées boardeur pour l'hiver prochain.
La 3ème étape se jouait à domicile sur la Snowpark de la Poleta et qui commence à être une étape majeure sur ce circuit avec encore 90 participants et 4 comités de représentés.
Je tiens encore à remercier tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin, afin de garantir cet événement notamment la DSR pour les heures de machines.
L'hiver s'est malheureusement fini très tôt pour les raisons que chacun connaît.
C'est pourquoi je suis impatient de retrouver mes petits riders pour un hiver de joie et de bonheur avec ce groupe.
Bonne hiver à tous et à bientôt sur les pistes de la ROSIERE.

Fab Cruz

U12 et U14

Une belle saison pour les U12 et U14, qui sont toujours très motivés pour skier.

En U12, Noémie, Cléa et Noé se sont qualifiés pour les CCN.

Nous pouvons également souligner la 1ère place de Noémie Gaide en slalom lors de la Coupe de Bronze à Montchavin ; ainsi qu'une 3ème place en 2ème manche pour Cléa Possoz, qui a intégré la section Ski Etudes, en classe de 6ème.

En U14', Eden et Lune Aubonnet ont participé à la Coupe d'argent en Maurienne avec une belle 5éme place, dans sa catégorie d'âge, pour Lune.

Bravo à tous.

Section freestyle

Le groupe a bien évolué l'hiver dernier, progressant tant en freestyle qu'en backcountry.

Le secteur du Mont Valaizan a été notre terrain de jeu une bonne partie de la saison, avec les premiers back flip (et double back !).

U8

Les petits bolides m'ont encore bien impressionné de par leur niveau et leur capacité à s'adapter sur tous types de terrains et de neiges.

Que ce soit dans la neige fraîche, en slalom ou sur piste, ils tiennent debout les U8 !

En juin j'ai décidé de léguer ma place de coach au sein du Ski club, après 13 années de passion. En effet je pars vers de nouvelles aventures en prenant une place de Directeur technique à l'ESF, ainsi que ma mission en tant qu'adjoint au tourisme.

Nathan Gaidet va logiquement reprendre la section freestyle, lui qui a été mon élève pendant bon nombre d'années, et Maxence Rollin reprend les U8, lui qui sait si bien gérer les gamins.

Je leur souhaite le meilleur !

Merci au Ski club et à bientôt,

Seb Gaidet

U10

Pour cette saison 2019/2020 le groupe s'est composé de 7 enfants, 6 qui étaient déjà au club (Thomas Gaide, Camille Gaide, Enzo Toury, Laura Gaidet, Nessa Reynard Gaide et Elliott Maitre Morgan) et une petite nouvelle, Erin Avill arrivée en début de saison habitant à Seez.

Nous n'avons pu nous rendre que sur 2 courses avant que la saison ne se termine; la première à la Rosière le 26 Janvier ou s'est déroulé un Super Géant combiné avec du saut à ski et la seconde course à Tignes le 22 Février ou se déroulait un Skieur Cross.

La course de La Rosière fut une très belle, bonne course remplie d'émotions (95 inscrits) avec des résultats très intéressants pour nos petits :
Thomas finit 4ème au général du Super G et 1er du concour de saut organisé en la mémoire de son papa, Nicolas, disparu quelques semaines plus tôt. Il a démontré qu'il est le digne descendant de son papa, aussi agile sur les skis que dans les airs ; Elliott fini 6ème garçon 2011 ; Camille 10ème fille au général ; Laura 11ème fille au général, 3ème fille 2011 ; Nessa 15ème fille au générale, 4ème fille 2011 et 1ère Fille au concour de saut ; Erin 9ème fille 2011 ; Enzo 15ème garçon 2011

Le Skieur cross de Tignes, fut lui aussi une très belle journée !
Même format que les véritables courses de Skieur X, run de qualifications 1 par 1 avec le chrono comme seul juge les 32 meilleurs garçons et les 32 meilleurs filles se qualifient pour les manches à 4 en éliminations directes : seuls les 2 premiers de chaque manche passent à la manche suivante.
A ce petit jeu nos athlètes en herbe s'en sortent bien : Nessa, Camille et Elliott s'arrêtent en 1/8 ; Erin en 1/4 ; Laura ira jusqu'à la petite finale où elle terminera 3ème et donc 7ème fille au classement Général !
Thomas, lui, ira jusqu'à la grande finale où il prendra une très belle 4ème place !

La saison fût courte mais très intense, riche en émotions diverses, de rires, de cris et de pleurs parfois, de ski sur le stade, en poudreuse, dans les bosses... Du ski quoi !
Mais je retrouve toujours des enfants motivés, qui aiment le ski et qui me font aimer de partager tout cela avec eux !

Vivement l'hiver pour encore plus de ski, d'aventures, de partage et de vie !
Comme disait Nico "*oh les jeunes,on y va là !*"
A bientôt sur la neige !
Max

ASSOCIATION HOCKEY CLUB

Le bilan du Hockey Club reste positif cette année encore. Nous maintenons notre moyenne de licenciés (environ 50 adultes et 20 enfants). Même si notre saison d'hiver a été écourtée, il y a eu une belle fréquentation lors des matchs de l'été 2019 et des 2 mois et demi d'hiver 2020. Nous avons repris les entrainements en juillet en respectant le protocole sanitaire en vigueur ; et nous avons choisi de faire des matchs en interne et à huis clos. Nous espérons pouvoir ouvrir au public cet hiver…. Nous remercions tous nos partenaires : la commune de Montvalezan, l'Epic, le Crédit Mutuel ; ainsi que les membres et bénévoles du club. Voici un résumé en photo de nos activités, avec en point phare notre voyage au Québec.

La présidente : Christelle Gaidet L'entraineur : Patrick Adin

Hockey/Golf le 31/08/2019

Match de hockey le matin et tournoi de golf l'après-midi avec l'association du golf

Match avec nos amis d'Aoste, en Italie, le 7/10/2019

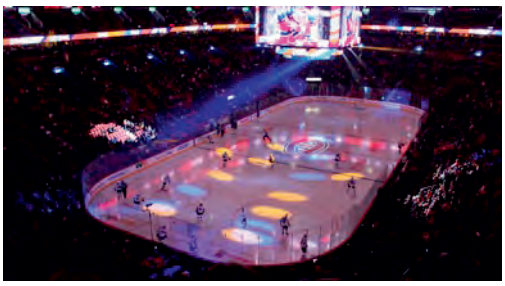

Voyage Montréal/ Ottawa/Québec en octobre 2019 pour 25 Tigres Blancs

3ème place au tournoi loisirs mixte de Villard de Lans le 6/11/2019 (avec les équipes de Briançon, Lyon, St Gervais, Montpellier, et Villard de Lans).

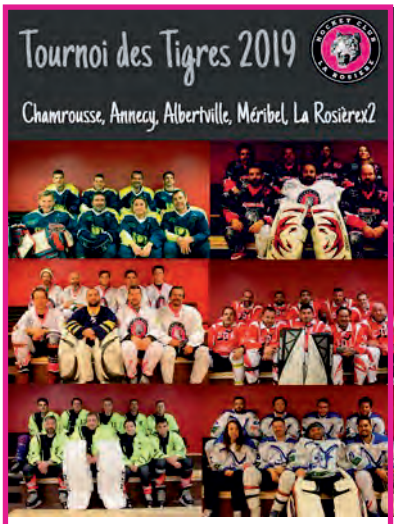

Tournoi de la Rosière le 10/11/2019

Match des enfants avec Villaroger le 11/12/19

Merci aux sponsors des matchs de la saison passée : Olympic Sports, La Grange à Ski, Evo 2, ESF, l'Ancolie, Le Comptoir, Le Flocon, La Trace, Carrefour Montagne, L'Accroche Cœur, Les Balcons… !

ASSOCIATION LE TRAIL DE LA ROSIERE

Le Trail édition 2020 n'a pas pu se tenir à cause de la situation sanitaire nationale. En effet, la Fédération Française d'Athlétisme, qui est la fédération de tutelle de l'activité trail avait déposé un règlement en avril pour interdire les compétitions de trail jusqu'au 24 aout 2020.

A défaut, les bénévoles ont été conviés à un pique-nique au Plan de l'Arc le 19 Juillet 2020 pour partager cette journée un peu spéciale.
Le rendez-vous est pris pour le 18 JUILLET 2021.

Aline

ASSOCIATION LE COMITE DES FETES DE LA ROSIERE

Cette année, nous n'avons pas pu rééditer la Fête des Clarines prévue début Aout, ni même la coordination des événements de l'été suite aux règles sanitaires strictes.

Nous restons motivés pour l'année prochaine.

Nous remercions Steeve Arpin qui quitte l'association, il était trésorier depuis la création de l'association en 2013. Il était très impliqué et motivé.

Pierre Barré, qui habite l'ancienne école du Chatelard, reprend donc le flambeau des comptes.

Une assemblée générale est prévue fin Novembre à la salle du Villaret pour définir les objectifs de 2021.

Marina Gaide et Teddy Maitre

ASSOCIATION MASLINISTA

Comme vous le savez, la crise sanitaire et économique liée au Covid19 nous a contraint à annuler la 19e édition du Festival Vent d'Est.
Pour autant, quelques-uns de nos jeunes volontaires du festival ont pu se retrouver dans nos montagnes en août pour un « bania russe » près du torrent, perpétuant cette ancestrale tradition slave.
Cette version « sauna » mobile (tente et poêle) a été pensée et fabriquée spécialement pour Vent d'Est et animée avec grand succès lors des festivals 2017 et 2018 par Aliocha, Matveï et Lena venus de la région russe de l'Oural.
L'équipe de l'association Maslinitsa reste mobilisée pour la prochaine édition et proposera aux amateurs l'aventure bania et de nouveaux partages culturels et artistiques.
Rendez-vous donc en août 2021 dans nos belles montagnes savoyardes de Montvalezan la Rosière à la découverte des traditions slaves.
D'ici là, restons forts et restons curieux !
Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook : @festivalventdest

ASSOCIATION CLUB DE GOLF DE LA ROSIERE

L'école de Golf

Cet été encore, les enfants ont répondu présent aux stages proposés par l'association à travers l'école de golf.

Ils n'étaient pas moins de 25 enfants âgés de 4 à 12 ans à venir chaque semaine dans une super ambiance ludique et détendue.

Douglas, notre moniteur de golf a ainsi pu faire découvrir le jeu aux plus petits et permettre aux grands de se perfectionner.

Pour l'été prochain, nous prévoyons d'étoffer un peu le programme avec un début des cours dès le mois de juin et des déplacements sur les golfs alentours pour les plus grands.

Félicitations à tous pour vos progrès et votre bonne humeur !

Les Tournois

La très bonne fréquentation du golf cet été, les conditions météo et la générosité de nos partenaires nous ont permis d'organiser de très beaux tournois cet été. Le tout dans une ambiance toujours très conviviale.
Pour les adultes, nous souhaitons mettre en place dès le mois de juin prochain des séances d'initiation et de perfectionnement : le but étant de faire profiter de ce magnifique terrain de jeu le maximum de personnes possible.

L'associations en chiffres :

Ecole de golf : **25** enfants
Nombre de licenciés FFGOLF : **72** : 46 adultes et 26 enfants
Membres de l'association : **91** : 62 adultes et 29 enfants
Moyenne d'âge : **32 ans**
6ème association de golf la plus jeune de France toutes structures confondues
1ère association de golf la plus jeune de France sur les structures compacts et pitch&put
14 tournois organisés entre le 15 juillet et le 23 août 2020
1 tournoi **tous les 3 jours**
34 joueurs en moyenne par tournoi

ASSOCIATION ROC N ROZ - ESCALADE

L'association Roc N Roz a été créée en décembre 2018 dans le but de permettre aux grimpeurs autonomes d'utiliser le nouveau mur d'escalade de la salle Jean Arpin.

Après deux années d'existence, l'association réunissait en 2020 17 adhérents, adultes comme enfants, qui profitent des créneaux d'ouverture de la salle pour pratiquer l'escalade, quel que soit leur niveau. Il y a en moyenne un créneau d'ouverture par semaine hors saison, et trois à quatre en saison. Ces créneaux ne sont pas fixes car nous devons nous adapter à la disponibilité de la salle et des membres du bureau qui supervisent les ouvertures. Ils ont souvent été proposés en soirée pour s'adapter aux horaires de travail de chacun. Depuis l'hiver 2019-2020, nous avons aussi pu ouvrir la salle entre midi et deux. Cela a rencontré un grand succès, c'est pourquoi nous souhaitons pérenniser ces créneaux pour l'hiver à venir.

RocNRoz lors du défilé de la fête des Clarines

Session grimpe avec tous les âges !

Le confinement et les diverses restrictions qui en ont découlé ont mis un coup d'arrêt à notre pratique, mais nous revenons bien sûr dès cet hiver ! Nous proposons des licences à l'année ou à la saison, des tarifs pour les familles, ainsi que des séances d'essai gratuites pour ceux qui veulent tester l'activité avant de se lancer.

Pour l'année 2021, nous souhaiterions notamment, grâce à vos cotisations et aux subventions accordées par la mairie, modifier les voies qui sont toujours celles d'origine. Nous espérons également développer des cours encadrés par un initiateur pour les débutants.

Si des grimpeurs motivés souhaitent nous rejoindre au sein du bureau pour développer ces projets et nous aider à faire vivre et grandir l'association, nous les accueillerons avec grand plaisir. L'AG annuelle se déroulera en Décembre, la date sera communiquée courant Novembre.

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur la page Facebook de l'association : www.facebook.com/rocnroz ou envoyez-nous vos demandes à l'adresse rocnroz@gmail.com

L'association Roc N'Roz

Président : Thomas Mazuir
Vice-présidente : Maïté Arpin
Secrétaire : Marina Taccone
Trésorier : Joannès Noyrit
Membres actifs : Ronan Thollon, Elodie Osaers

LE MOT D'ORIGINALPS

Bonjour à toutes et à tous,

L'école de ski et agence de voyages OriginAlps va débuter sa quatrième saison, déjà ! Merci à tous ceux d'entre vous qui ont soutenu notre projet depuis le début, que ce soit en nous conseillant auprès de vos proches ou de vos clients, ou en nous suivant sur les réseaux sociaux.

Retour sur l'hiver 2019-2020 :

L'hiver dernier fut une très belle saison pour nous, jusqu'au coup d'arrêt qui nous a contraint à reporter ou annuler les réservations de fin d'hiver à La Rosière ainsi que nos voyages Héliski au Kamchatka en Russie. Nous retiendrons le positif, avec des vacances de nouvel an et février sous une météo splendide et des clients heureux. Nous remercions également le soutien de la mairie avec l'autorisation délivrée pour mettre en place une signalétique aux pieds des pistes de La Rosière et des Eucherts qui nous a grandement servie pour la rencontre avec nos clients.

Les nouveautés pour l'hiver 2020-2021 :

Nous continuons d'innover et de diversifier notre offre d'expériences à ski tout en restant fidèle à nos valeurs : Passion, Attention et Authenticité !

Nous proposerons dès ce début d'hiver un séjour de 2 ou 3 jours en ski de randonnée et au départ de La Rosière, nous pensons que ce séjour en petit groupe privatif sera très adapté à ce contexte de crise sanitaire.

OriginAlps accueille 2 nouveaux moniteurs diplômés pour cet hiver ! Natacha et Youri tous deux experts dans leurs domaines, snowboard et hors-piste, seront à nos côtés pour renforcer notre équipe.

Nous restons mobilisés pour cette saison d'hiver 2020-2021 qui s'annonce très particulière, nous ferons tout notre possible pour offrir des activités extraordinaires à nos vacanciers dans le respect des règles sanitaires qui nous seront imposées.

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne saison d'hiver !

Luighi Rottier

LE MOT DE L'ECOLE DU SKI FRANÇAIS LA ROSIERE

Comme chaque année il est temps de faire un bilan de la saison écoulée et surtout de préparer celle à venir !

En décembre, nous avons mis en place, comme chaque début de saison, des formations pour nos moniteurs : moment d'échanges et de cohésion indispensable pour bien commencer l'année.

Nous avions comme sujet, la sécurité :

- La sécurité avec le matériel : sur nos jardins d'enfants avec le SGS, Système de Gestion de la Sécurité des tapis roulants de transport. Tous nos moniteurs ont reçu cette formation d'une demi-journée.
- La sécurité hors-piste, elle, a commencé début décembre, pour quelques moniteurs motivés, à Val Thorens avec l'ENSA, pour approfondir les techniques de recherche de victime en avalanche mais également la connaissance du manteau neigeux. Elle s'est poursuivie sur place à la Rosière, dès l'ouverture du domaine skiable, avec tous nos moniteurs voulant encadrer leurs clients hors de sentiers battus. Se sont joints à cette formation tous les jeunes moniteurs de notre centre de formation « ESF Academy ».
- Il y avait également la traçabilité de nos élèves, sujet sur lequel nous avons beaucoup évolué notamment grâce à une application mobile « Carnet Rouge » (une demi-journée).

Nous avions enfin notre stage d'anglais annuel suivi par 16 moniteurs.

Le temps est ensuite venu de mettre tout cela en pratique avec l'arrivée massive de nos clients pendant les vacances de fin d'année. L'ensemble de nos moniteurs a travaillé mais également une grosse équipe du Mont-Dore, moins chanceux que nous en termes d'enneigement !

Toujours dans l'idée de professionnaliser nos moniteurs dans les différentes glisses, la formation annuelle d'Héli ski, prodiguée par la société Italienne, a eu lieu le 7 janvier. 8 moniteurs de l'ESF y ont participé. A la suite de cette formation, 4 d'entre eux ont décidé d'aller reconnaitre un itinéraire sur le secteur du Miravidi. C'est à la suite de cette dépose que l'accident tragique de Nicolas s'est produit laissant ses 3 compères, là-haut, sans voix.

Notre Nico international

Une onde de choc s'est propagée dans notre village et notre vallée, car Nicolas était connu de tous et surtout apprécié de tous : ses clients, les moniteurs Français et italiens, les hôtesses, sa station et sa commune !

Le mois de janvier a été relativement compliqué à gérer. Il fallait rebondir rapidement car Nicolas n'aurait pas voulu que l'on s'effondre : ce n'était pas sa marque de fabrique. Alors on a continué à avancer, pas comme si de rien était, mais on a avancé.

Le travail a repris un peu plus activement avec l'arrivée des vacances de février, ce qui nous a permis de penser un peu à autre chose. Les 3 premières semaines ont été bonnes contrairement à la dernière qui fut très peu fréquentée.

A l'issue de ces vacances, est arrivée la fermeture administrative du 15 mars. Il fallait se rendre à l'évidence : la saison s'arrêtait là. 2020 restera dans nos mémoires mais malheureusement pas pour de bonnes raisons.

Toute la période du confinement s'est placée sous le signe des visio-conférences et des appels téléphoniques à rallonge.

Nous avons pu procéder à la totalité des remboursements de nos clients durant cette période.

Nous avons ensuite tourné la page 2020 pour se préoccuper de 2021 et ses incertitudes.

Les réservations ont repris, nos clients sont confiants et nous demandent simplement des garanties de remboursement en cas d'évolution de l'épidémie.

Nous avons tout mis en œuvre à l'heure actuelle pour accueillir nos clients et nos moniteurs dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Ce n'est pas loin de 150 000€ qui ont été investis à ce sujet.

Nous remercions la mairie à qui nous louons un espace dans l'extension de la maison du ski pour accueillir les nouveaux moniteurs du Club Med.

Toujours sur notre lancée, nos formations vont reprendre dès le mois de novembre pour ESF Academy ; en Autriche, puis sur La Rosière fin novembre avec les stages de langues (Portugais et Anglais), et le stage Digital. Enfin, les formations sur le terrain commenceront mi-décembre pour accompagner nos futurs moniteurs à la connaissance de notre domaine skiable et de ses pratiques.

Pour les nouveautés de l'hiver, nous avons décidé de faire des cours spécifiques « ADO » ouverts aux jeunes de 14 à 18 ans, du niveau débutant au plus expérimenté.

Le stage hors-piste se déroulera désormais sur 4h, tous les matins sauf le mercredi, pour faire profiter pleinement nos clients du domaine skiable, en toute sécurité.

Nous reprendrons bien évidement les samedis ski tous les samedis matin de 9h30 à 12h pour les enfants plus de 3 ans.

J'espère que cette nouvelle saison sera plus riche et plus longue que la saison passée.

Toutes l'équipe de l'ESF vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2021

esf LA ROSIÈRE

Arrivée du Père Noël en centre station avec les moniteurs

L'incontournable Descente aux flambeaux offerte aux clients

LE MOT D'EVOLUTION 2

Bilan de l'hiver 2019-2020

L'hiver dernier marquait les 20 ans d'existence d'Evolution 2 La Rosière. Cette saison anniversaire semblait prometteuse en termes de fréquentation et aurait rempli nos objectifs si elle n'avait malheureusement pas été écourtée au mois de mars.

Toutefois, nous avons pu constater la pertinence de nos investissements :

La réalisation d'un second tapis au **Village Yéti**, notre jardin d'enfants privé, a été particulièrement apprécié de notre clientèle débutante.

La notoriété du **DVA Park** s'est également accrue. Cet espace est désormais reconnu par les professionnels de la station ainsi que nos clients. Il s'agissait d'une étape clé dans le développement du ski hors-piste à La Rosière. Nous sommes heureux, aujourd'hui, de contribuer à la sensibilisation et la formation des pratiquants hors-piste à la sécurité en montagne. Pour rappel, l'accès au DVA Park est libre.

Freeride Week

L'édition 2020 de la Freeride Week fut porteuse pour la station et ses clients. Le domaine de La Rosière ainsi que ses espaces hors-pistes ont séduit l'ensemble des compétiteurs de toutes nations confondues. La Face Nord du Mont Valaisan, où se déroulait la Freeride World Qualifier 4*, fut le théâtre d'une compétition de grande ampleur mettant en scène de nombreux champions du monde en titre.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont rendu cet événement possible, la collaboration entre tous a payé.

L'édition 2021 se tiendra du 03 au 09 janvier :

Samedi 03 janvier 2021: Freeride Junior Tour 2*

Mercredi 06 janvier 2021: Freeride World Qualifier 2*

Samedi 09 janvier 2021: Freeride World Qualifier 4*

Centre de Formation

Notre Centre de Formation poursuit son développement en accueillant cet hiver 19 stagiaires souhaitant se former au métier de moniteur de ski.

Par ailleurs, nous remercions d'ores et déjà nos partenaires station qui permettent d'assurer un travail à l'ensemble de ces jeunes sur La Rosière.

Notre vision de l'hiver 2020-2021

Plus que jamais, nos équipes se tiennent prêtes à accueillir nos clients à La Rosière. En cette saison qui, certes, s'annonce compliquée, nous restons persuadés que la montagne gardera son attractivité aux yeux des français et qu'elle saura séduire une nouvelle clientèle, comme nous l'a déjà démontré cet été.

Afin de poursuivre notre développement, nous avons accueilli Charline KOZMIK au poste du Responsable Marketing et Commercial. Diplômée d'une licence professionnelle dans le Management de Projets de Communication avec une spécialisation événementielle, Charline nous arrive de Val d'Isère où elle était chargée de communication pour les remontées mécaniques pendant près de 3 ans au sein de la Compagnie des Alpes. Son expérience renforcera à coup sûr notre vision de l'expérience client à La Rosière.

Nouveau point de vente

Notre boutique située aux Eucherts déménage ! Nous aurons le plaisir d'inaugurer cet hiver notre nouveau point de vente. Celui-ci sera situé dans la nouvelle résidence MGM, l'Alpen Lodge.

Tarifs résidents

Nous maintenons l'application de tarifs préférentiels aux enfants des communes de Séez et Montvalezan. Bénéficiez ainsi de -50 % de réduction sur les stages collectifs.*

**Tarif applicable selon les conditions suivantes :*

Hors vacances scolaires sur les stages matin ou après-midi

Durant les vacances scolaires sur les stages après-midi uniquement

Nous vous souhaitons à tous une excellente saison d'hiver.

L'équipe Evolution 2

MAISONS FLEURIES

HABITAT TRADITIONNEL :

GAIDET René	Le Gollet
BOZONNET Solange	Les Moulins
GATINEAU Fred	Hauteville
CHENAL Katy	Le Châtelard
ARPIN James	Le Mousselard

Encouragements :

OTTOBON Magali	Le Pré du Four

IMMEUBLE

GAIDE Aline	Le Panoramic

HOTELRESTAURANT

ARPIN Willy	Le Relais du petit st Bernard

GITE

POSSOZ Bernadette	Les Embrunes

JARDIN

GAIDE Michel	Montvalezan

PRIX DEPARTEMENTAUX

GAIDE Aline	Les Eucherts
GAIDET Lucie	Les Eucherts

PRIX « Nicolas GAIDE »

GAIDE Marcel	Le Solliet

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Montvalezanais :

Ambre FAVRE	le 19 février 2020 chez Sandra et Yohann FAVRE
Angeline FROMAGET	le 10 mars 2020 chez Claire et Benoit FROMAGET
Olivia OZANNE	le 24 mai 2020 chez Aline MAITRE et Nicolas OZANNE
Juliette FREMONT	le 31 mai 2020 chez Marie HERCULE et Florent FRÉMONT
Isao GAIDET	le 6 juin 2020 chez Paola COUDOUX et Fréderic GAIDET
Péma GORAK	le 18 juin 2020 chez Hélène HAMDANI et Guillaume GORAK
Marius ALIZON	le 26 juillet 2020 chez Elsa FRAISSARD et Cédric ALIZON
Léopold ROIRE LEDEME	le 5 août 2020 chez Marie-Sophie ROIRE et Nicolas LEDEMÉ
Thao POSSOZ	le 8 septembre 2020 chez Magalie TUSCAN et Nicolas POSSOZ
Léa GRANDCLAUDON	le 12 novembre 2020 chez Kerstin KALIPKE et Julien GRANDCLAUDON

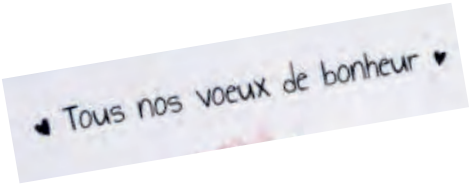

PACS

Aurélie CASTEL et Kévin LAGIER le 27 février 2020

Alizée BENABDERRAHMANE et Maxence ROLLIN le 6 juillet 2020

MARIAGE

Stéphanie CHÊNE et Pierre LEMONNIER le 17 juillet 2020

DÉCÉS

Nous partageons la douleur des familles de :

Odile ARPIN	le 2 janvier 2020
Nicolas GAIDE	le 7 janvier 2020
Marcel PUGIN	le 8 mai 2020
Albert GAIDE	le 8 mai 2020
Thérèse FUDRAL	le 22 mai 2020
Yvon ARPIN	le 2 août 2020
Joël CANTINEAU	le 26 septembre 2020
Marguerite COHENDOZ	le 12 octobre 2020
Roger GAIDE	le 23 octobre 2020
Marcel MAITRE	le 28 novembre 2020

@Manon Cerdan